



UNESCO/BIE/C.67/Compte-rendu et Décisions  
Genève, 23 janvier 2018  
Original: anglais

---

**67<sup>e</sup> SESSION DU  
CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

Genève, 6 – 7 décembre 2017

**COMPTE RENDU ET DÉCISIONS**

**UNESCO/IBE/C.67/P&D**

## 1. Ouverture de la session

1. La 67<sup>e</sup> session a été ouverte le mercredi 6 décembre à 10h par S.E. le Dr Hamood bin Khalfan Al-Harhi (Oman), le Président du Conseil du BIE, qui a souhaité une cordiale bienvenue à l'ensemble des membres du Conseil.
2. Le Président a invité les membres du Conseil à observer une minute de silence en hommage à Michael I<sup>er</sup>, le dernier roi de la Roumanie, décédé la veille.
3. Le Président a félicité les nouveaux membres du Conseil ainsi que les membres réélus.
4. Les dix États membres du Conseil étaient représentés à la session. M. Svein Osttveit (D/ED/EO) a représenté la Directrice générale de l'UNESCO. La liste des participants est disponible à l'annexe I.

## 2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre du jour commenté

*DOCUMENT : UNESCO/BIE/C.67/1/Prov.+ Add.*

1. La proposition d'ordre du jour est adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil (l'ordre du jour est disponible à l'annexe II).

### DÉCISION

**Le Conseil adopte l'ordre du jour et l'ordre du jour commenté de la 67<sup>e</sup> session du Conseil du BIE.**

## 3. Rapport du Président : tableau de délégation des pouvoirs concernant les instituts de catégorie I pour l'éducation

1. Le Président a informé les membres du Conseil des progrès réalisés dans le cadre du processus d'amendement des statuts des instituts de catégorie I pour l'éducation lancé par le siège de l'UNESCO. Cela inclut les amendements proposés par le BIE dans le cadre de ce processus, lesquels ont été transmis au Bureau exécutif du secteur de l'éducation de l'UNESCO. Étant donné que le Conseil élira un nouveau président au cours de la présente session, S.E. le Dr Al-Harhi a proposé que le nouveau président poursuive les discussions concernant les statuts des instituts de catégorie I pour l'éducation.
2. La Directrice du BIE, Mme Mmantsetsa Marope, a souhaité la bienvenue à l'ensemble des membres du Conseil et a indiqué que les amendements proposés par le BIE et une lettre rédigée par le Conseil du BIE ont bien été transmis au Bureau exécutif du secteur de l'éducation de l'UNESCO, mais que la prise de décisions a été reportée, probablement jusqu'à sa prochaine session (prévue au printemps 2018). Dans l'intervalle, le Secrétariat du BIE peut transmettre les documents aux nouveaux membres du Conseil, à titre d'information uniquement.
3. Le représentant de la Directrice générale de l'UNESCO, M. Svein Osttveit (D/ED/EO), a confirmé les propos de la Directrice du BIE et a ajouté que les amendements proposés par le BIE seront examinés lors de la session de printemps

du Bureau exécutif et que les commentaires y relatifs seront transmis au Conseil du BIE.

## DÉCISION

**Le Conseil décide que les discussions concernant les statuts des instituts de catégorie I pour l'éducation seront poursuivies par le prochain Président du Conseil du BIE.**

### 4. Rapport du Président : assurer l'avenir du BIE

1. Le Président a mis en avant la longue et riche histoire du BIE et a loué son travail remarquable. Il a fait toutefois part de ses inquiétudes au sujet de l'avenir de l'Institut et a mis en évidence les principaux défis auxquels ce dernier est confronté, notamment ses finances, son emplacement, sa gouvernance et son rôle.
2. Le Président a noté avec inquiétude que le BIE ne pourra pas jouer véritablement son rôle de centre d'excellence dans le domaine du curriculum s'il ne dispose pas du budget adéquat, lequel est grevé par la diminution des contributions volontaires et par la décision du pays hôte de mettre fin à son soutien financier. Le Président a évoqué la possibilité de déplacer le siège du BIE. Il a plaidé par ailleurs en faveur d'une réforme de la gouvernance du BIE qui s'inspire des pratiques des instituts de catégorie I, au sein desquels les membres de la gouvernance peuvent être désignés par la Directrice générale de l'UNESCO et où l'ancienneté des membres du conseil est garantie. Il a également noté avec inquiétude que deux régions (Europe occidentale et l'Amérique du Nord et Amérique latine et les Caraïbes) n'ont élu aucun membre du Conseil. Il a également souligné que les actions du BIE et du siège de l'UNESCO se chevauchent souvent et que cela affaiblit la position dont jouit le BIE et encore davantage le leadership pour remplir sa mission.
3. Le représentant de la Directrice générale a indiqué que toute discussion portant sur l'avenir du BIE, y compris sur une éventuelle délocalisation, doit être amorcée par la Directrice générale. Aucune décision relative à l'avenir du BIE ne pourra être prise avant la prochaine Conférence générale de l'UNESCO, qui doit se tenir en 2019.
4. La Directrice du BIE a souligné qu'un processus consultatif doit être mis en place, afin d'inclure les conseils et les recommandations du Conseil et du Secrétariat du BIE. En effet, le rôle du Conseil dans le processus visant à assurer l'avenir du BIE est crucial, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre des mesures nécessaires pour contribuer à l'examen de cette question par la Directrice générale. L'UNESCO doit par ailleurs prendre d'urgence des mesures provisoires afin de permettre au BIE de fonctionner correctement. Le représentant de la Directrice générale a approuvé ces deux points.
5. La Suisse a expliqué sa décision de mettre fin au soutien financier apporté au BIE, qui résulte de la réorientation du budget destiné à l'éducation, mais a réitéré son engagement à soutenir le BIE et l'UNESCO, de manière plus générale.
6. La Thaïlande a proposé de mettre sur pied un groupe de travail chargé de se pencher sur l'avenir du BIE et d'identifier les mesures immédiates permettant d'alléger la situation financière du BIE. La proposition a été accueillie favorablement par le représentant de la Directrice générale, le Secrétariat du BIE et l'ensemble des membres du Conseil.
7. Le groupe de travail apportera sa contribution à l'examen de l'avenir du BIE par la Directrice générale de l'UNESCO d'ici à la prochaine réunion du Bureau du Conseil du BIE qui doit se tenir en 2018. Le groupe de travail sera composé du Kazakhstan, du Koweït, du Qatar, de la Slovaquie, de l'Afrique du Sud et de la Suisse. La Bolivie pourrait

rejoindre le groupe de travail à une date ultérieure et cette décision sera communiquée directement au Président du Conseil.

8. Les membres du Conseil ont réaffirmé leur engagement à faire tout leur possible pour soutenir le BIE sur le plan financier.

## **DÉCISION**

**Le Conseil décide de mettre sur pied un groupe de travail composé de membres du Bureau du Conseil, qui seront chargés de se pencher sur l'avenir du BIE et d'apporter leur contribution à l'examen de cette question par la Directrice générale de l'UNESCO d'ici à la prochaine réunion du Bureau du Conseil qui doit se tenir en 2018. Le groupe de travail sera composé du Kazakhstan, du Koweït, du Qatar, de la Slovénie, de l'Afrique du Sud et de la Suisse. La Bolivie pourrait rejoindre le groupe de travail à une date ultérieure.**

**Le Conseil décide d'intensifier et de soutenir les mesures visant à obtenir des fonds à disposition des membres du Conseil auprès de diverses sources.**

## **5. Élection du Président et du Bureau du Conseil**

1. Au cours du dernier exercice biennal, le Bureau du Conseil était composé de représentants des États membres suivants :

Président :  
Groupe Vb (pays arabes) : Oman

Vice-présidents :  
Groupe I (Europe occidentale et Amérique du Nord) : Grèce  
Groupe II (Europe centrale et orientale) : Lettonie  
Groupe III (Amérique latine et Caraïbes) : Brésil  
Groupe IV (Asie et Pacifique) : Thaïlande  
Groupe Va (Afrique) : Afrique du Sud

2. Le Président du Conseil a annoncé qu'il était arrivé au terme de son mandat de deux ans et a invité les membres du Conseil à élire un nouveau président. Puisque c'est au tour du Groupe IV (Asie et Pacifique) de présider le Conseil du BIE, la Thaïlande et le Kazakhstan, les deux pays représentant la région, ont présenté d'un commun accord la candidature du Kazakhstan. Ce dernier a été élu à la présidence du Conseil du BIE.

3. Le Conseil a élit en qualité de membres du Bureau du Conseil du BIE les vice-présidents suivants :

Groupe I (Europe occidentale et Amérique du Nord) : Suisse  
Groupe II (Europe centrale et orientale) : Roumanie  
Groupe III (Amérique latine et Caraïbes) : Bolivie  
Groupe Va (Afrique) : Afrique du Sud  
Groupe Vb (pays arabes) : Koweït

4. Les membres du Conseil ont remercié le président sortant pour le leadership dont il a fait preuve et pour le soutien constant qu'il a apporté au BIE et ont souhaité la bienvenue au nouveau président.
5. Le président sortant a cédé la place à son successeur, qui présidera le reste de la session.

## DÉCISION

**Sur la base des propositions du Groupe électoral IV (Asie et Pacifique) et en conformité avec le paragraphe 1, article 5, section 5 de son Règlement de procédure, le Conseil élit à sa présidence la République du Kazakhstan.**

**Sur la base des propositions de ses membres, le Conseil élit en qualité de membres du Bureau du Conseil les cinq vice-présidents suivants :**

**Groupe I (Europe occidentale et Amérique du Nord) : Suisse**

**Groupe II (Europe centrale et orientale) : Roumanie**

**Groupe III (Amérique latine et Caraïbes) : Bolivie**

**Groupe Va (Afrique) : Afrique du Sud**

**Groupe Vb (pays arabes) : Koweït**

## 6. Rapport d'activités 2017

*DOCUMENT : UNESCO/BIE/C.67/2*

1. Le Président a invité la Directrice du BIE à présenter les principaux points du rapport d'activités et du budget 2017, sachant que les membres du Conseil ont déjà reçu un rapport détaillé (disponible à l'annexe III).
2. Après avoir souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants, Mme Marope a indiqué que le programme d'activités 2017 était fondé sur l'objectif de développement durable (ODD) 4, l'agenda Éducation 2030, les fonctions essentielles de l'UNESCO, les documents C/4 et 38 C/5, les principaux axes d'action et les résultats escomptés, la nécessité de consolider le statut de centre d'excellence du BIE et les demandes des États membres en matière de formation et de soutien technique.
3. La Directrice du BIE a présenté les principales activités menées en 2017 dans chacun des six domaines programmatiques à moyen terme. Ces activités étaient fondées sur des objectifs clés dans le cadre des trois grands résultats escomptés définis par le BIE. Pour gagner du temps, un tableau détaillant les objectifs clés et indiquant leur impact et les difficultés rencontrées a été élaboré. En outre, les capacités et les résultats du BIE ont été évalués grâce à l'ajout d'objectifs et d'estimations générales (objectifs partiellement atteints / atteints / dépassés / non atteints) pour chaque activité clé.
4. En ce qui concerne le résultat escompté 1 et l'objectif visant à renforcer le rôle normatif et le leadership intellectuel du BIE en tant que centre d'excellence dans le domaine du curriculum et des questions connexes, la Directrice a mis en évidence le rôle majeur du BIE dans le dialogue mené au niveau mondial sur l'avenir du curriculum au XXI<sup>e</sup> siècle et dans le cadre de la 4<sup>e</sup> révolution industrielle. Le BIE a finalisé et contrôlé la qualité de quatre documents normatifs visant à orienter l'avenir du curriculum au niveau mondial et portant sur : la capacité des systèmes éducatifs de préparer les apprenants à la 4<sup>e</sup> révolution industrielle ; l'appel à un changement de paradigme au niveau mondial concernant le curriculum ; la nécessité d'améliorer la pertinence de l'éducation au regard du développement grâce à un curriculum fondé sur les compétences ; et la nécessité de transformer l'enseignement, l'apprentissage, l'évaluation et les systèmes éducatifs dans leur ensemble afin de faciliter le passage à un curriculum fondé sur les compétences. Les résultats normatifs, qui ont été présentés à l'occasion d'un événement parallèle organisée dans le cadre de la 39<sup>e</sup> session de la Conférence générale de l'UNESCO, permettent

de réaffirmer et de consolider véritablement le rôle du BIE en tant que centre d'excellence, de même que son rôle normatif et sa capacité de rassemblement.

5. Les États membres recourent déjà aux documents normatifs du BIE pour élaborer leur curricula et contrôler la qualité de ceux-ci, démontrant ainsi la reconnaissance croissante de l'excellence du BIE dans son domaine de compétence.
6. Le BIE a par ailleurs renforcé son rôle de chef de file intellectuel et opérationnel dans le domaine de l'équité et de l'inclusion. La Directrice a mis en évidence la participation du BIE à l'élaboration de ressources relatives à la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans l'enseignement des STEM et à l'élaboration des principes directeurs de l'UNESCO relatifs à l'équité et à l'inclusion dans l'éducation.
7. La Directrice a mis en évidence la série de *Réflexions en cours* du BIE, qui a permis d'appuyer le dialogue sur les principaux enjeux actuels en matière de curriculum, d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation. Le BIE a également renforcé sa participation au suivi de la réalisation de la cible 1 de l'ODD 4 (axée sur la lecture et les mathématiques), en collaboration avec l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU).
8. Le deuxième objectif abordé par la Directrice consiste à étendre la couverture des services d'assistance technique en fonction des besoins et des priorités des pays. Des services d'assistance technique sont fournis dans 21 pays, soit 11% des États membres, dans une série de domaines liés au curriculum. Grâce aux diverses formations qu'il propose, le BIE continue de renforcer le leadership des pays dans le domaine du curriculum. Depuis son lancement, le Diplôme/programme de maîtrise du BIE en conception et développement du curriculum a accueilli 590 participants issus de 78 pays (soit 40% des États membres).
9. Le troisième objectif abordé par la Directrice consiste à renforcer la capacité des États membres de concevoir et de développer des curricula inclusifs. À cet égard, la Directrice a mis en évidence la banque de ressources du BIE intitulée *Reaching out to all learners: A resource pack for supporting inclusive education*, qui est disponible en anglais, en japonais et en espagnol. Une version actualisée des lignes directrices de l'UNESCO intitulées *A Guide for ensuring inclusion and equity in education* est disponible en français et en espagnol et le sera prochainement en arabe. Ces lignes directrices sont largement diffusées et une note de synthèse relative à leur utilisation a été élaborée.
10. Le quatrième objectif abordé par la Directrice consiste à renforcer la capacité des États membres de concevoir et de développer des curricula fondés sur les compétences (conformément à la cible 1 de l'ODD 4). Après avoir présenté les quatre documents sur les compétences futures et l'avenir du curriculum, qui ont été élaborés, validés et adoptés par le Réseau mondial du curriculum et les chefs de file mondiaux du secteur de l'éducation, la Directrice a évoqué le maintien de l'assistance technique fournie pour réorienter les curricula nationaux (enseignement de base, enseignement secondaire ou formation initiale des enseignants) sur la base d'une approche fondée sur les compétences en Afghanistan, au Kenya, au Myanmar, aux Seychelles et au Swaziland. Les Seychelles servent de pays pilote pour mettre en œuvre l'intégralité des instruments normatifs du BIE portant sur les compétences futures.
11. Le cinquième objectif abordé par la Directrice consiste à renforcer la capacité des États membres de concevoir et de développer des politiques et des curricula pour l'éducation des jeunes (conformément à la cible 4 de l'ODD 4). La Directrice a noté que malgré le fait que le BIE n'ait pas défini d'objectifs précis dans ce domaine, les travaux ont avancé rapidement et ont dépassé les attentes. La Directrice a évoqué une étude collaborative réalisée conjointement avec l'ED/ESC/PCR et l'IIEP (Buenos Aires) sur la culture et l'éducation des jeunes et plus particulièrement sur le décrochage des jeunes, et a noté avec fierté que les États membres et les partenaires de l'UNESCO à travers le monde reconnaissent et apprécient les compétences techniques du BIE dans le domaine de l'éducation des jeunes.

12. En ce qui concerne le résultat escompté 1a (qui prévoit de renforcer la capacité des États membres d'analyser et d'éliminer les contraintes systémiques afin d'assurer de manière équitable une éducation et un apprentissage de qualité et adaptés au développement), la Directrice a dit que les actions du BIE dans ce domaine comptent parmi les plus efficaces, malgré les défis financiers auxquels l'Institut est confronté. Le BIE poursuit son engagement à assurer de manière équitable des systèmes d'EPPE de qualité (un engagement prioritaire mis en évidence par presque tous les pays partenaires identifiés), grâce au soutien de la Fondation Dubai Cares, qui a sélectionné quatre pays (le Cameroun, l'Égypte, l'Inde et le Swaziland). Le BIE poursuit également l'élaboration d'instruments normatifs relatifs à l'EPPE. La première Conférence internationale biennale sur l'EPPE a été tenue aux Seychelles en février 2017 en vue de défendre l'EPPE, de permettre le partage des connaissances et des expériences en la matière, et de présenter les activités mises en place dans 18 pays. Les Seychelles ont été officiellement reconnues comme un pôle de bonnes pratiques du BIE en matière d'EPPE et ont commencé à aider d'autres pays (tels que le Swaziland à ce jour) à mettre en place des systèmes d'EPPE holistiques et inclusifs.
13. En ce qui concerne le résultat escompté 2 du BIE, la Directrice a donné des exemples de la fonction croissante de transmission de connaissances qu'exerce le BIE (principalement en traduisant les résultats des recherches menées) dans deux domaines : l'apprentissage (neurosciences de l'apprentissage) et la pertinence du curriculum au regard du développement (compétences futures). La Directrice a mis en évidence l'accord conclu avec l'Organisation internationale de recherche sur le cerveau (IBRO) en 2016, qui permet au BIE de collaborer avec d'éminents chercheurs afin de traduire les résultats des recherches menées dans le domaine des neurosciences dans un langage facilement accessible et de mettre en évidence les implications de ces résultats pour les politiques et les pratiques. La Directrice a présenté l'un des trois chercheurs principaux du BIE/IBRO, le Dr Alejandro Maiche, de l'Université de la République (Uruguay). Les chercheurs élaboreront 18 nouveaux documents d'information et leurs conclusions seront présentées à l'occasion d'une conférence organisée dans le cadre du cycle de conférences *Learning Series* du BIE, qui est ouvert à la Genève internationale.
14. La Directrice a mentionné par ailleurs les travaux préparatoires qui sont menés en lien avec la fonction de centre d'information et d'échange du BIE dans le domaine des neurosciences de l'apprentissage et a noté avec fierté l'élargissement du réseau de prestigieuses organisations intellectuelles qui prendront part à cette initiative ; des accords ont été conclus ou sont sur le point d'être conclus avec l'Université de Berkeley (États-Unis), l'Université du Queensland (Australie), le Centre des sciences de l'apprentissage de Cuba et l'Université de Washington (États-Unis).
15. Toujours au sujet de la fonction de centre d'information et d'échange du BIE, la Directrice a informé les membres du Conseil des progrès continus qui sont accomplis en ce qui concerne la numérisation de la collection historique de l'Institut et la publication, toutes les deux semaines, d'alertes sur le curriculum, l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation.
16. En ce qui concerne le développement institutionnel, la Directrice a mis en évidence l'amélioration de la marque et de l'image extérieure du BIE grâce à ses publications de qualité, qui sont diffusées dans le monde entier. Parmi ces publications, la Directrice évoque la revue annuelle *In Focus*, qui, contrairement au numéro précédent, donne surtout la parole aux partenaires du BIE, dont des États membres, tels que l'Azerbaïdjan (multiculturalisme), la Malaisie (STEM) et les Seychelles (EPPE). Le niveau des contributeurs de la revue s'est également élevé et comprend désormais des chefs d'État, des ministres, des ambassadeurs, des personnalités notables, ainsi que d'éminents chercheurs et membres d'universités. La revue continue de bénéficier d'emplacements prestigieux, tels que le salon du protocole de l'aéroport international de Genève, les salons business class de la compagnie Swiss Airlines à Genève et à Zürich, les salons business class des vols nationaux et internationaux de la compagnie South African Airways, le Monaco Yacht Club, le Montreux Jazz Festival et l'hôtel La Réserve à Genève.

17. En ce qui concerne l'amélioration de la visibilité et du leadership intellectuel du BIE, la Directrice a noté que l'année 2017 a été décisive pour l'Institut, ses travaux ayant été présentés dans le cadre de plusieurs conférences et manifestations internationales importantes. Elle a mentionné, entre autres, le Forum mondial sur l'éducation, le Sommet sur le Web, le Sommet de l'Asie sur l'éducation et les compétences, la conférence de la Comparative and International Education Society et une manifestation parallèle organisée dans le cadre de la Conférence générale de l'UNESCO.
18. L'identité visuelle du BIE a été uniformisée. La Directrice a noté que le BIE a défini une marque cohérente pour la revue *Perspectives* et sa série d'ouvrages et que cette marque sera intégrée dans les banques de ressources et les autres produits en 2018.
19. La Directrice a présenté le registre des risques mis à jour et les progrès accomplis par le BIE, conformément aux recommandations formulées dans le Rapport d'audit 2016 de l'IOS, et a répété que la mobilisation de ressources constitue le risque le plus important auquel le BIE fait face. Elle a évoqué plus particulièrement les contributions pluriannuelles des Seychelles et du Nigéria et a appelé à nouveau les membres du Conseil à soutenir la mobilisation de contributions volontaires supplémentaires.
20. Au cours de la discussion qui suit, plusieurs délégués félicitent la Directrice du BIE et son équipe pour leurs travaux remarquables, en particulier au vu des faibles ressources humaines et financières de l'Institut.
21. Le Président a ensuite donné la parole à M. Bouassami afin qu'il présente le budget 2017. M. Bouassami a confirmé qu'en septembre 2017 le taux d'exécution était de 64% et indique les raisons à l'origine de ce taux plutôt bas. Ces raisons incluent les faibles ressources humaines, la réception tardive de fonds et la mise en place d'activités en collaboration avec des bureaux de terrain, dans le cadre desquelles les fonds ne parviennent pas directement au BIE. Toutefois, il a affirmé que pour la période de septembre à décembre, le taux d'exécution devrait selon toute probabilité atteindre 80 à 85%.
22. Les membres du Conseil ont approuvé à l'unanimité le Rapport relatif aux activités et au budget 2017.

## DÉCISION

**Conformément aux statuts du BIE (section II, article V.b.), qui prévoient qu'il « supervise l'exécution du programme d'activités du BIE », le Conseil :**

**approuve le rapport d'activités 2017 de la Directrice du BIE (UNESCO/BIE/C.67/2) ;**

**félicite la Directrice du BIE et son personnel pour la mise en œuvre du programme 2017, soulignant les remarquables résultats obtenus ainsi que les défis relevés.**

## 7. Programme d'activités et budget 2018

*DOCUMENT : UNESCO/BIE/C.67/3*

1. La Directrice du BIE a présenté une vue d'ensemble du programme d'activités proposé pour 2018, lequel se fonde sur les axes d'action 1 et 2 du document C/5, les résultats escomptés du BIE, les cibles 1, 2, 4 et 7 de l'ODD 4 et l'évolution du contexte. Le programme proposé s'articule autour de six domaines programmatiques, indiquant les objectifs à atteindre, l'impact espéré et les risques y relatifs (le programme d'activités et le budget 2018 proposés sont disponibles à l'annexe IV). La Directrice a décrit

brièvement les activités clés proposées en fonction de chaque résultat escompté, précisant qu'un rapport détaillé a déjà été soumis aux membres du Conseil avant la session.

2. En ce qui concerne le résultat escompté 1, la Directrice a noté qu'en 2018 le BIE mettra résolument l'accent sur ses fonctions normatives et son leadership intellectuel au niveau mondial. La fourniture d'une assistance technique constituera sa deuxième priorité, mais, en raison de contraintes financières, le BIE se concentrera sur les pays qui sont prêts à rembourser intégralement les frais liés à l'assistance technique fournie par le BIE. Une exception sera faite pour les pays qui fournissent des contributions volontaires.
3. La Directrice a mis en évidence les principales actions prévues dans le cadre de chaque activité : mettre en place un observatoire mondial des curricula, doté des capacités d'anticipation et de prévision nécessaires pour fournir de façon périodique des orientations sur les tendances futures et pour conseiller efficacement les États membres et les principaux partenaires du BIE ; mettre en place un programme mondial de maîtrise au sein du BIE ; finaliser et diffuser la boîte à outils relative à l'éducation à la citoyenneté mondiale ; élaborer (en collaboration avec l'ISU) un cadre relatif aux compétences en mathématiques ; élaborer un prototype complet de système d'EPPE ; élaborer une banque de ressources relative à l'éducation inclusive pour les pays du Golfe ; et examiner les questions liées à la migration dans les curricula et les manuels scolaires.
4. En ce qui concerne le résultat escompté 2, la Directrice a noté que le BIE poursuivra la publication de la revue *Perspectives*, de sa série d'ouvrages et de la série *Pratiques éducatives* (en collaboration avec l'Académie internationale de l'éducation), ainsi que la publication des alertes et la numérisation de la collection historique de l'Institut.
5. La Directrice a appelé les membres du Conseil à contribuer de manière active à la diversification des partenariats du BIE et à la mobilisation de ressources.
6. Le Président a remercié la Directrice et a donné la parole à M. Bouassami qui a présenté le budget 2018.
7. Les membres du Conseil félicitent le BIE pour son ambitieux programme d'activités. La Directrice a répondu aux questions posées sur la structure et le rôle de l'observatoire mondial des curricula. Des questions ont également été soulevées concernant les réserves, qui sont nettement moins élevées qu'en 2017. M. Bouassami a expliqué que la différence est due au recrutement de personnel en vue de renforcer la capacité du BIE de mener à bien les activités prévues. La Directrice a ajouté qu'au vu de la diminution des contributions volontaires, le BIE ne pourrait mettre en œuvre aucun programme sans les ressources humaines nécessaires.
8. Le programme d'activités et le budget 2018 proposés ont été adoptés à l'unanimité.
9. Au cours de la discussion poursuivie le lendemain, la délégation suisse a noté que le budget 2018 présente des risques élevés et doit donc être soigneusement analysé et approuvé à titre temporaire uniquement. Les membres du Conseil ont débattu de la proposition de la Suisse.
10. Après avoir consulté l'équipe du BIE, la Directrice a proposé de réajuster le montant des réserves à 268 000 dollars américains grâce aux fonds provenant de deux programmes, de surveiller attentivement la situation et d'en discuter à nouveau en juin. Elle a également répondu, à la demande de la délégation suisse de transmettre le budget proposé au siège de l'UNESCO pour approbation, en indiquant que cela serait contraire aux statuts, le BIE étant un institut de catégorie I, dont le programme d'activités et le budget sont approuvés par le conseil mis en place conformément aux statuts.
11. Au terme d'une longue discussion, les membres du Conseil ont décidé d'amender leur décision afin d'y inclure les dispositions suivantes : le BIE informera les membres du Conseil de la situation budgétaire de l'Institut d'ici au 15 juin 2018 ; il présentera un

registre des risques mis à jour ; et il soumettra au Conseil des propositions de priorisation des activités le cas échéant.

## DÉCISION

**Conformément aux statuts du BIE (article V.b), qui disposent que le Conseil du BIE est chargé de « définir de manière détaillée, dans le cadre du programme et budget approuvés par la Conférence générale et en tenant compte, le cas échéant, des ressources extrabudgétaires disponibles, les activités devant être menées par le BIE » et qu'il « doit mobiliser les ressources humaines et financières nécessaires à la mise en œuvre des activités devant être menées par le BIE », le Conseil :**

**approuve le programme d'activités et le budget 2018 présentés par la Directrice du BIE (UNESCO/IBE/C.67/3) ;**

**demande à la Directrice d'informer le Conseil de la situation budgétaire d'ici au 15 juin 2018, de présenter un registre des risques mis à jour et de soumettre au Conseil des propositions de priorisation des activités le cas échéant.**

**Le Secrétariat du BIE soumettra au Conseil un registre des risques mis à jour chaque année au mois de juin et de décembre.**

## 8. Contributions volontaires et programme de prêt et de détachement de personnel

1. Le Président a noté que cette question avait déjà été examinée. Les membres du Conseil ont convenu de la nécessité de poursuivre leurs efforts visant à mobiliser les ressources humaines et financières nécessaires pour assurer la viabilité du BIE.

## DÉCISION

**Concernant les contributions volontaires et le programme de prêt et de détachement de personnel, le Conseil du BIE :**

**s'engage à nouveau à mobiliser les ressources humaines et financières dont a besoin le BIE, comme le prévoient les statuts de ce dernier, afin de s'assurer que l'Institut dispose de ressources suffisantes, prévisibles et durables, grâce notamment aux contributions volontaires à son budget ordinaire.**

## 9. Dates de la 68<sup>e</sup> session du Conseil du BIE

1. Le Président a confirmé la proposition du Secrétariat du BIE de tenir la prochaine session du Conseil les 5 et 6 décembre 2018.
2. Les membres du Conseil ont fait part de leur préoccupation au sujet de l'absence du représentant de la Directrice générale de l'UNESCO lors du deuxième jour de la session. Ils ont demandé que le représentant soit présent durant toute la durée de la prochaine session du Conseil.

## **DÉCISION**

**Le Conseil décide de proposer à la Directrice générale de l'UNESCO de :**

**tenir la 68<sup>e</sup> session du Conseil du BIE les 5 et 6 décembre 2018 ;**

**tenir la réunion du Bureau du Conseil en septembre 2018, la date exacte devant être déterminée en consultation avec le Président et les Vice-présidents ainsi que la Directrice du BIE.**

**Le Conseil demande qu'un représentant de la Directrice générale de l'UNESCO soit présent durant toute la durée de sa session.**

## **10. Questions diverses**

1. Aucune autre question n'est prévue à l'ordre du jour.

## **11. Clôture de la 67<sup>e</sup> session**

1. Au terme de la session, le Président a remercié chaleureusement les membres du Conseil pour leur travail productif et fructueux et a félicité la Directrice du BIE et son équipe pour leur excellente organisation et pour le soutien apporté au Conseil. Il a invité une fois encore les membres du Conseil à poursuivre activement l'examen des questions liées au budget ordinaire, au détachement de personnel et au financement auprès de leur gouvernement respectif, et à accroître l'aide financière de base apportée au BIE.

Le Président a clos la 67<sup>e</sup> session du Conseil le mercredi 7 décembre 2017 à 13h.





UNESCO/BIE/C.67/Inf.1  
Geneva, 6 December 2017  
Original: English/French

**SIXTY-SEVENTH SESSION OF THE  
COUNCIL OF THE INTERNATIONAL BUREAU OF EDUCATION**

Geneva, 6 – 7 December 2017

**SOIXANTE-SEPTIÈME SESSION DU  
CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

Genève, 6 – 7 décembre 2017

**LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS**



**Afrique du Sud / South Africa**

Ms. Verna SLINGERS-CUPIDO  
 Embassy of the Republic of South Africa  
 Paris Multilateral (UNESCO)  
 59, Quai d'Orsay  
 Paris, France  
 Tel: +33(0) 1 53 59 23 35  
 Fax:+33 (0)1 45 50 31 52  
 Email: [SlingersCupidoV@dirco.gov.za](mailto:SlingersCupidoV@dirco.gov.za)

**Bolivie (Etat plurinational de )/Bolivia (plurinational State of)**

Mrs. Pamela MAMANI  
 Délégation permanente de la Bolivie auprès de l'UNESCO  
 Maison de l'UNESCO Bureau M2.06  
 1, rue Miollis  
 F- 75732 Paris Cedex 15  
 Tel: +33 1 45 68 30 39  
 Fax: +33 1 45 68 30 37  
 E-mail: [dl.bolivia@unesco-delegations.org](mailto:dl.bolivia@unesco-delegations.org)

Mr. Olmer TORREJON  
 Mission Permanente de la Bolivie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève  
 15 avenue de Secheron  
 1202 Genève  
 Tel: +41 22 908 07 17  
 E-mail: [olmer.torrejon@mission-bolivia.ch](mailto:olmer.torrejon@mission-bolivia.ch)

Mr. Fernando ESCOBAR  
 Mission Permanente de la Bolivie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève  
 15 avenue de Secheron  
 1202 Genève  
 Tel: +41 22 908 07 17  
 E-mail: [fernando.escobar@mission-bolivia.ch](mailto:fernando.escobar@mission-bolivia.ch)

**Kazakhstan/ Kazakhstan**

Mr. Marat KOZHAKHMETOV  
 Representative of the Ministry of Education and Science of the Republic of Kazakhstan in European countries  
 Email: [mr.mkk2030@mail.ru](mailto:mr.mkk2030@mail.ru)

**Koweït / Kuwait**

Dr. Haitham AL-ATHARI  
 Undersecretary of the Ministry of Education  
 PO Box 7.  
 Shuwaikh, Buiding No 1.  
 Al-Safat 13001  
 Kuwait  
 Tel: +965 483 5721  
 Fax: +965 483 7292

Mr. Sobeeh A. ALMUKHAIZIM  
 Director General  
 National Center for Education Development (NCED)  
 Sharq, Jaber Almubarak Street  
 Al-Sanabel Tower  
 Floors 31 & 32  
 Kuwait City  
 Tel: +965 222 777 11  
 Email: [s.almukhaizim@nced.edu.kw](mailto:s.almukhaizim@nced.edu.kw)

S. E. M. Meshal HAYAT  
 Délégation permanente de l'Etat du Koweït auprès de l'UNESCO  
 Maison de l'UNESCO  
 Bureaux MS1.11/MS1.12  
 1, rue Miollis  
 75732 Paris Cedex 15  
 Tél: +33 1 45 68 26 69  
 Email: [dl.kuwait@unesco-delegations.org](mailto:dl.kuwait@unesco-delegations.org)

**Madagascar / Madagascar**

M. Denis Alexandre LAHINIRIKO  
 Conseiller en charge du Secteur de l'Education de la Représentation Permanente de Madagascar auprès de l'UNESCO  
 Email : [alexandre.lahiniriko@madagascar-unesco.com](mailto:alexandre.lahiniriko@madagascar-unesco.com)

**Qatar / Qatar**

H.E. Mr. Ali ZAINAL  
 Ambassador  
 Permanent Delegate of the State of Qatar to UNESCO  
 Maison de l'UNESCO  
 Bureau M4.17  
 1, rue Miollis  
 75732 PARIS Cedex 15  
 Tel: +33 145682713  
 E-mail : [a.zainal.qa@unesco-delegations.org](mailto:a.zainal.qa@unesco-delegations.org)

**Oman /Oman**

H.E. Dr. Hamood bin Khalfan AL-HARTHI  
 Undersecretary of the Ministry of Education for Education and Curriculum  
 P.O. Box 3  
 P.C.100, Ministry of Education  
 Muscat, Oman  
 Tel.+968 24141634  
 Fax +968 24414198  
 Email : [hamood99@hotmail.com](mailto:hamood99@hotmail.com),  
[hamood@moe.om](mailto:hamood@moe.om)

## **Roumanie / Romania**

Mr. Ciprian FARTUSNIC  
Director General of the institute of Educational  
Sciences  
Bucharest, Romania  
Email: [cipf@ise.ro](mailto:cipf@ise.ro)

## **Slovénie / Slovenia**

Mr. Jernej PIKALO  
Professor  
University of Ljubljana  
Faculty of Social Sciences  
12 Kongresni trg  
Ljubljana 1000  
Email: [Jernej.Pikalo@fdv.uni-lj.si](mailto:Jernej.Pikalo@fdv.uni-lj.si)

## **Suisse / Switzerland**

M. Nicolas MATHIEU  
Secrétaire général de la Commission suisse  
pour l'UNESCO  
Département fédéral des affaires étrangères  
Bundesgasse 28  
CH - 3003 Berne  
Tél.: +41 31 323 41 34  
Fax: +41 31 322 10 70  
Email : [nicolas.mathieu@eda.admin.ch](mailto:nicolas.mathieu@eda.admin.ch)

M. Benedikt HAUSER  
Collaborateur scientifique  
Secrétariat d'état à l'éducation, à l'innovation et  
à la recherche  
Hallwylstrasse 4  
3003 Berne  
Suisse  
Tél. : +41 31 322 68 32  
Email: [benedikt.hauser@sbfi.admin.ch](mailto:benedikt.hauser@sbfi.admin.ch)

Mme Corinne WILD  
Coordinatrice de programmes  
Section UNESCO  
Département fédéral des étranger DFAE  
Direction politique DP  
Division Nations Unies et organisations  
internationales  
Bundesgasse 28, CH-3003 Berne  
Tél. : +41 58 465 07 48  
Fax : +41 58 464 90 65  
Email : [corinne.wild@eda.admin.ch](mailto:corinne.wild@eda.admin.ch)

Mme Eléonore ZOTTOS  
Secrétaire générale adjointe  
Département de l'instruction publique, de la  
culture et du sport (DIP)  
Secrétariat général  
Rue de l'Hôtel-de-Ville 6, CP 3925  
1211 Genève 3  
Tél. : +41 22 546 69 05  
Fax : +41 22 546 69 49  
Email: [eleonore.zottos@etat.ge.ch](mailto:eleonore.zottos@etat.ge.ch)

## **Thaïlande / Thailand**

Dr. Watanaporn RANGUBTOOK  
Deputy Permanent Secretary for Education/  
Secretary-General of the Thai National  
Commission for UNESCO  
Ministry of Education  
E-mail: [watan\\_ra@hotmail.com](mailto:watan_ra@hotmail.com)

Mr. Pramote DUANG-IM  
Deputy Permanent Delegate of Thailand to  
UNESCO  
E-mail: [dl.thaïlande@unesco-delegations.org](mailto:dl.thaïlande@unesco-delegations.org)

Ms Chitralada CHANYAEM  
Senior Programme Officer  
The Thai National Commission for UNESCO  
Ministry of Education  
E-mail: [jitrada2007@hotmail.com](mailto:jitrada2007@hotmail.com)

## **UNESCO SIEGE / UNESCO HQ**

Mr Svein OSTTVEIT  
Director  
ED/EO, Executive Office, UNESCO  
7, place de Fontenoy  
F -75352 Paris 07 SP  
Tél.: (33-1) 45 68 15 24  
Fax: (33-1) 45 68 56 27  
Email: [s.osttveit@unesco.org](mailto:s.osttveit@unesco.org)

## **UNESCO BIE / UNESCO IBE**

Ms Mmantsetsa MAROPE, Director  
Mr. Massimo AMADIO, Programme Specialist  
Mr. Renato OPERTTI, Programme Specialist  
Ms Amapola ALAMA, Programme Specialist  
Ms Simona POPA, Programme Specialist  
Mr. Mohammed BOUASSAMI, Administrative  
Officer  
Mr Jack O'Sullivan, Communication Officer



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Bureau international  
d'éducation

---

**SOIXANTE- SEPTIÈME SESSION DU  
CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

Genève, 6 - 7 décembre 2017

**ORDRE DU JOUR ET ORDRE DU JOUR COMMENTÉ**



**ORDRE DU JOUR**

Mercredi 6 décembre 10h – 13h

1. **Ouverture de la session**
2. **Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre du jour commenté**  
(UNESCO/BIE/C.67/1/Prov.+ Add.)
3. **Rapport du Président : Tableau de délégation de pouvoirs concernant les instituts de catégorie 1 pour l'éducation**
4. **Rapport du Président : Assurer l'avenir du BIE**
5. **Election du Président et du Bureau du Conseil**

Mercredi 6 décembre 15h – 18h

6. **Rapport d'activités 2017** (UNESCO/BIE/C.67/2)
7. **Projet de programme d'activités et de budget 2018** (UNESCO/BIE/C.67/3)
8. **Contributions volontaires et programme de prêts et de détachements de personnel (secondments)**

Jeudi 7 décembre 10h – 13h

9. **Adoption des décisions de la 67<sup>e</sup> session** (UNESCO/BIE/C.67/Decisions/Prov.)
10. **Dates de la 68<sup>e</sup> session du Conseil du BIE**
11. **Questions diverses**
12. **Clôture de la 67<sup>e</sup> session**



## **ORDRE DU JOUR COMMENTÉ**

La 67<sup>e</sup> session du Conseil du BIE se tiendra au Bureau international d'éducation, 15 Route des Morillons, 1218 Le Grand-Saconnex, Genève.

Elle débutera le mercredi 6 décembre 2017 à 10h et il est prévu qu'elle se termine le jeudi 7 décembre 2017 à 13h.

L'horaire de travail de la session sera le suivant : le mercredi 6 décembre de 10h à 13h et de 15h à 18h et le jeudi 7 décembre de 10h à 13h.

### **Mercredi 6 décembre de 10h à 13h**

#### **1. Ouverture de la session**

La session sera ouverte le mercredi 6 décembre à 10h par S.E. Dr. Hamood bin Khalfan Al-Harhi (Oman), Président du Conseil du BIE.

#### **2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre du jour commenté**

*DOCUMENT: UNESCO/BIE/C.67/1/Prov + Add.*

Ce projet a été préparé conjointement par le Président du Conseil du BIE et le Secrétariat du BIE. Conformément à son Règlement intérieur (section IV, article 4, par.5), «*Après l'adoption de l'ordre du jour le Conseil peut, au cours d'une session, modifier l'ordre des questions inscrites à l'ordre du jour ou ajouter ou supprimer des questions. La majorité des deux tiers des membres présents et votants est requise pour ajouter ou supprimer une question au cours d'une session*».

**Projets de décisions dans le document : UNESCO/BIE/C.67/Décisions/Prov.**

#### **3. Rapport du Président : Tableau de délégation de pouvoirs concernant les instituts de catégorie 1 pour l'éducation**

Le Président informera le Conseil des récents développements concernant les statuts des instituts de l'UNESCO pour l'éducation de Catégorie 1

#### **4. Rapport du Président : Assurer l'avenir du BIE**

Le Président informera le Conseil sur les progrès faits au sujet du financement et de gouvernance du BIE.

#### **5. Election du Président et du Bureau du Conseil**

Après l'élection des quatre nouveaux membres du Conseil qui s'est déroulée au cours de la 39<sup>e</sup> session de la Conférence générale de l'UNESCO (voir la nouvelle composition du Conseil en annexe), le Conseil doit choisir son nouveau bureau pour l'exercice biennal 2018-2019, ainsi que tout organe subsidiaire qu'il jugera utile de constituer. Conformément aux statuts du BIE

(section II, article IV, par. 5): « Le Conseil élit son bureau composé d'un président et de cinq vice-présidents, ressortissants des six groupes régionaux. » Le bureau est élu pour une période de deux ans ; ses membres sont rééligibles, mais ne peuvent conserver leur siège plus de quatre ans. Pendant le dernier exercice biennal, le bureau était composé de représentants des États membres suivants :

- Président. Groupe VB (Etats arabes) : Oman
- Vice-Présidents : Groupe I (Europe occidentale et Amérique du Nord) : Grèce  
Groupe II (Europe centrale et orientale) : Lettonie  
Groupe III (Amérique latine et Caraïbes) : Brésil  
Groupe IV (Asie et Pacifique) : Thailand  
Groupe Va (Afrique) : Afrique du Sud

### **Mercredi 6 décembre de 15h à 18h**

#### **6. Rapport d'activités 2017**

*DOCUMENT: UNESCO/BIE/C.67/2*

- La Directrice présentera les points saillants du rapport d'activités 2017, en mettant l'accent sur la preuve de leur impact.
- Le Conseil débatera du rapport des activités réalisées en 2017.
- La Directrice et/ou les chefs de section répondront aux questions du Conseil.
- Le Conseil procédera à l'approbation du rapport d'activités 2017.

**Projets de décisions dans le document : *UNESCO/BIE/C.67/Décisions/Prov.***

#### **7. Programme d'activités et budget 2018**

*DOCUMENT: UNESCO/BIE/C.67/3*

- La Directrice présentera la proposition de programme d'activités, ainsi que le projet de budget pour 2018
- Le Conseil discutera le programme proposé pour 2018.
- La Directrice et/ou les Chefs de section répondront aux questions du Conseil.
- Le Conseil procédera à l'approbation du programme d'activités pour 2018.

**Projets de décisions dans le document : *UNESCO/BIE/C.67/Décisions/Prov.***

**8. Contributions volontaires et programme de prêts et de détachements de personnel (secondments)**

Le Président et la Directrice présenteront l'état d'avancement de leurs efforts respectifs visant à mobiliser des contributions volontaires et des prêts et détachements de personnel pour le BIE.

Projets de décisions dans le document : *UNESCO/BIE/C.67/Décisions/Prov.*

**Jeudi 7 décembre de 10h à 13h**

**9. Adoption des décisions de la 67<sup>e</sup> session**  
*DOCUMENT: UNESCO/BIE/C.67/Decisions/Prov.*

Conformément au Règlement intérieur du Conseil du BIE (IV, section XI, article 22), qui prévoit que « *le Conseil approuve à chaque session le texte des décisions adoptées au cours de la session* » et que « *le texte est publié dans le mois qui suit la fin de la session* », le Conseil est invité :

- à examiner le texte du projet de décisions de la 67<sup>e</sup> session ;
- à l'adopter ;
- à demander au BIE de publier le texte d'ici la fin janvier 2018

**10. Dates de la 68<sup>ème</sup> session du Conseil du BIE**

**11. Questions diverses**

**12. Clôture de la 67<sup>e</sup> session**





Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Bureau international  
d'éducation

Annexe III  
UNESCO/BIE/C.67/2  
Genève, 30 novembre 2017  
Original : anglais

**SOIXANTE-SEPTIÈME SESSION  
DU CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

Genève, 6 - 7 décembre 2017

**RAPPORT D'ACTIVÉS 2017**





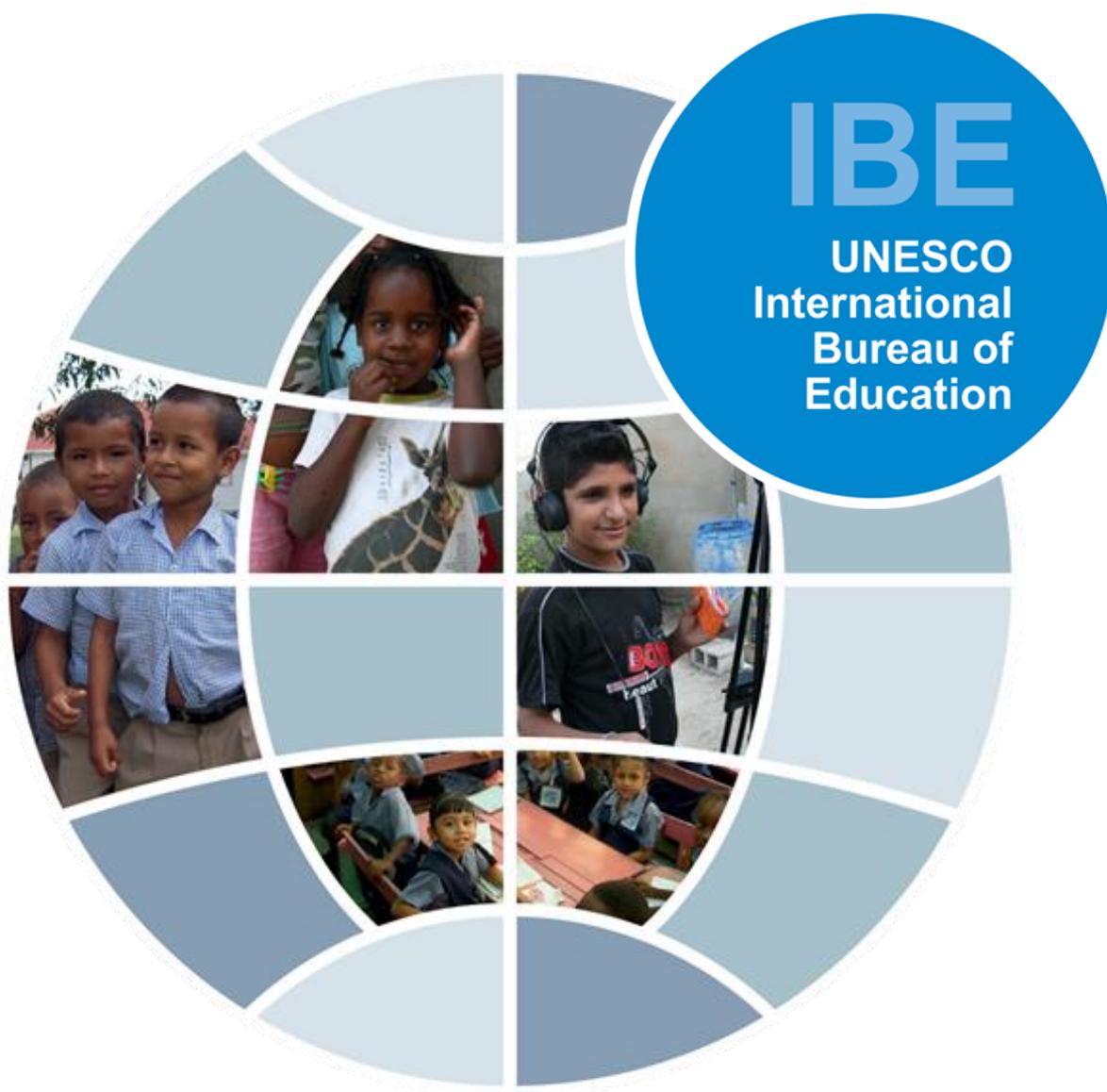
United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization



International Bureau  
of Education

## Rapport de la directrice du Bureau international d'éducation à la 67<sup>e</sup> session du Conseil

Mise en œuvre des activités en 2017





- I. Cadre de programmation
  
- II. Résultat escompté 1 du BIE, contribuant à l'axe d'action 1 [résultats escomptés 1, 5, 6 et 7] et aux axes d'action 2 et 3 [résultat escompté 11]  
*Renforcement des capacités individuelles et institutionnelles dans le domaine de la conception, de l'élaboration et de la mise en œuvre de processus curriculaires de qualité, et soutien des innovations et des initiatives de réforme et de révision des curricula.*
  
- III. Résultat escompté 1a du BIE, contribuant à l'axe d'action 1 [résultats escomptés : 1 et 5] et à l'axe d'action 3 [résultat escompté 11]  
*Renforcement de la capacité des États membres d'analyser et d'éliminer les contraintes systémiques afin d'assurer de manière équitable une éducation et un apprentissage de qualité et adaptés au développement.*
  
- IV. Résultat escompté 2 du BIE, contribuant à l'axe d'action 3 [résultat escompté 11]  
*Constitution et utilisation d'une base de connaissances solide afin de garantir que les décisions et les pratiques liées au curriculum, à l'apprentissage et à l'évaluation se fondent sur des données probantes.*
  
- V. Développement institutionnel et organisationnel
  
- VI. Données budgétaires

Annexe 1 : ODD 4 et cibles

Annexe 2 : registre des risques et des progrès accomplis par le BIE en lien avec les recommandations formulées dans le Rapport d'audit 2016 de l'IOS



# I. Cadre de programmation

## Introduction

Le présent document présente le programme d'activités (dénommé ci-après « le programme ») que le Bureau international d'éducation (BIE) a mis en œuvre en 2017. Le programme 2017 a été mis en œuvre dans un contexte marqué par un déficit de personnel dû à l'austérité budgétaire croissante et à d'autres facteurs. Cette situation a obligé le BIE à réduire les activités prévues dans le domaine 1a. Malgré ces difficultés, les résultats obtenus en 2016 ont été préservés et ont même été consolidés dans des domaines présentant un avantage stratégique pour le BIE. Par ailleurs, les recommandations formulées dans le Rapport d'audit 2016 du Service d'évaluation et d'audit (IOS) de l'UNESCO ont été mises en œuvre, ce qui a permis de renforcer la direction du BIE.

Comme lors des années précédentes, le programme 2017 a permis au BIE de contribuer à : i) la réalisation de l'ODD 4 et de l'agenda Éducation 2030 ; ii) la mise en œuvre des fonctions essentielles de l'UNESCO, des documents C/4 et 38 C/5, des axes d'action et des résultats escomptés ; iii) la consolidation du statut de Centre d'excellence mondialement reconnu du BIE dans le domaine du curriculum et des questions connexes (enseignement, apprentissage, évaluation et efficacité des systèmes) ; et iv) la mise en œuvre effective des domaines programmatiques à moyen terme (2015-2021) du BIE mis en évidence ci-dessous.

## Domaines programmatiques à moyen terme (2015-2021): accélération des progrès relatifs au statut de centre d'excellence

*Innovation et leadership dans le domaine du curriculum, de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation (fonction normative)*: ce domaine programmatique a été réorganisé afin de mettre davantage l'accent sur l'élaboration et l'approbation de documents normatifs visant à orienter l'avenir du curriculum en tenant compte de la rapidité des changements qui marquent le XXI<sup>e</sup> siècle ainsi que de l'accélération du rythme et de l'accroissement de la complexité des innovations qui découlent de la 4<sup>e</sup>

révolution industrielle. Ce domaine comprend également la formation et le soutien technique qui doivent être fournis aux États membres pour leur permettre d'adapter les documents normatifs et de les mettre en œuvre dans leur contexte respectif.

*Principaux enjeux actuels en matière de curriculum, d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation (fonction de laboratoire d'idées)*: ce domaine programmatique a pour objectif de mettre au point des prototypes, de définir des directives, de mener des études et d'élaborer des stratégies innovantes dans les domaines dans lesquels la demande est élevée et dans lesquels les États membres ont peu d'expérience et/ou dans les domaines dans lesquels ils n'obtiennent pas les résultats escomptés, tels que la formation aux sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STEM), l'éducation et la protection de la petite enfance (ECCE) et l'éducation à la citoyenneté mondiale (GCED).

*Production et gestion des connaissances en matière de curriculum, d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation (fonction de centre d'information et d'échange)*: ce domaine programmatique vise à améliorer sur le fond et la forme l'accès aux données probantes nécessaires pour orienter la conception et le développement du curriculum ainsi que l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation conformément aux exigences qui découlent de l'ODD 4 et de l'agenda Éducation 2030. Concrètement, le BIE s'attache à renforcer sa fonction de transmission des connaissances en vue de combler l'écart entre les connaissances produites et leur utilisation, en mettant l'accent sur : **i) le curriculum et la pertinence de l'éducation au regard du développement ; et ii) les sciences de l'apprentissage et leur application dans l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation.** Le BIE s'attache également à améliorer la transmission matérielle et virtuelle des résultats des recherches menées aux praticiens concernés.

*Renforcement systémique de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage et de leur adéquation au développement (fonction de renforcement des capacités)*: ce domaine programmatique a lui aussi été réorganisé afin de mettre davantage l'accent sur le renforcement des capacités des États membres, en vue de renforcer l'efficacité de leur système éducatif et de favoriser ainsi la mise en œuvre effective des curricula.

*Rôle de leadership dans le dialogue mondial sur le curriculum et l'apprentissage (fonction de leadership intellectuel)*: ce domaine programmatique vise à

soutenir le dialogue mené au niveau mondial au sujet des implications conceptuelles et opérationnelles des ODD en général et de l'ODD 4 en particulier pour les processus de conception et de développement du curriculum et leurs résultats. L'encadrement de ce dialogue permet également au BIE de renforcer son statut de centre d'excellence mondialement reconnu dans le domaine du curriculum et des questions connexes, de même que sa contribution indispensable à la réalisation de l'ODD 4.

*Développement institutionnel et organisationnel (fonction de renforcement des capacités):* ce domaine programmatique a pour objectif de renforcer et de soutenir la capacité du BIE de mettre en œuvre la stratégie visant à en faire un centre d'excellence, d'atteindre les résultats escomptés dans le secteur de l'éducation, d'accomplir sa mission générale, ainsi que de contribuer au mieux à la réalisation de l'ODD 4 et de l'agenda Éducation 2030.

### **Principales difficultés rencontrées en 2017**

L'insuffisance des ressources financières est restée la principale difficulté à laquelle est confronté le BIE. Cette insuffisance est à l'origine du manque de personnel et de la forte rotation des effectifs qui ont marqué l'année 2017. Cette pénurie de fonds empêche le BIE de jouer en temps voulu son rôle de leader et de rassembleur et, pendant ce temps, d'autres organismes empiètent sur ce rôle compte tenu de leur capacité financière d'agir rapidement.

La suppression du soutien financier apporté par la Suisse a réduit encore davantage les ressources dont dispose le BIE. Le Rapport d'audit de l'IOS indique que si, à long terme, l'évolution à la baisse de la contribution du pays hôte ne peut être inversée, d'autres options pourraient être envisagées, telles que la délocalisation du BIE dans un pays proposant de meilleures conditions d'exploitation.

Le Secrétariat du BIE demande de façon pressante au Conseil du BIE de soutenir ses efforts de mobilisation de ressources conformément aux statuts du BIE.

## II. Résultat escompté 1 du BIE, contribuant à l'axe d'action 1 [résultats escomptés 1, 5, 6 et 7] et aux axes d'action 2 et 3 [résultat escompté 11]

*Renforcement des capacités individuelles et institutionnelles dans le domaine de la conception, de l'élaboration et de la mise en œuvre de processus curriculaires de qualité, et soutien des innovations et des initiatives de réforme et de révision des curricula.*

Au cours de l'année 2017, le BIE a accompli des progrès importants dans quatre domaines de travail liés au résultat escompté 1 : i) diriger le dialogue mené au niveau mondial sur l'avenir du curriculum au XXI<sup>e</sup> siècle et dans le cadre de la 4<sup>e</sup> révolution industrielle ; ii) élaborer et mettre en œuvre des stratégies innovantes pour relever les principaux défis actuels dans le domaine du curriculum, de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation ; iii) fournir un appui technique adapté en vue de soutenir les réformes et/ou les transformations curriculaires ; et iv) renforcer le leadership mondial dans le domaine du curriculum grâce à des formations consacrées au curriculum et à l'apprentissage.

Le BIE a notamment réaffirmé son rôle de chef de file du dialogue mené au niveau mondial sur l'avenir du curriculum au XXI<sup>e</sup> siècle et dans le cadre de la 4<sup>e</sup> révolution industrielle. Il a affirmé sa présence sur la scène mondiale et a fait entendre sa voix concernant quatre problématiques clés : i) la capacité des systèmes éducatifs de préparer les apprenants à la 4<sup>e</sup> révolution industrielle ; ii) l'appel à un changement de paradigme au niveau mondial concernant le curriculum ; iii) la nécessité d'améliorer la pertinence de l'éducation au regard du développement grâce à un curriculum fondé sur les compétences ; iv) la nécessité de transformer l'enseignement, l'apprentissage, l'évaluation et les systèmes éducatifs dans leur ensemble afin de faciliter le passage à un curriculum fondé sur les compétences ; v) la nécessité d'investir en faveur des personnes, c'est-à-dire dans les compétences, les infrastructures et les possibilités ; vi) l'apprentissage en classe et en dehors de la classe ; et vii) la présentation des résultats normatifs du BIE à l'occasion de l'évènement parallèle organisé dans le cadre de la 39<sup>e</sup> session de la Conférence générale de l'UNESCO. Ces actions ont ainsi permis de réaffirmer et de consolider véritablement le rôle du BIE en tant que centre d'excellence, de même que son rôle normatif et sa capacité de rassemblement. Enfin et surtout, les chefs de file mondiaux dans le domaine de l'éducation et les chefs de file nationaux dans le domaine du curriculum ont mis en évidence le rôle de leader intellectuel et normatif du BIE.

Le BIE a par ailleurs renforcé son rôle de chef de file intellectuel et opérationnel dans le domaine de l'équité et de l'inclusion, en participant à l'établissement des principes directeurs de l'UNESCO relatifs à l'équité et à l'inclusion dans l'éducation. Il a élaboré des ressources relatives à la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans l'enseignement des STEM, et a co-organisé la tenue de l'évènement parallèle consacré à cette question dans le cadre de la Conférence générale de l'UNESCO. La série de *Réflexions en cours* du BIE a quant à elle permis d'appuyer le dialogue sur les principaux enjeux actuels en matière de curriculum, d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation. Le BIE a également renforcé sa participation au suivi de la réalisation de la cible 1 de l'ODD 4 (axée sur la lecture et les mathématiques), en collaboration avec l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU). Un soutien technique a été apporté à 21 pays (soit 11% des États membres de l'UNESCO) dans une série de domaines liés au curriculum. Grâce aux diverses formations qu'il propose, le BIE a continué de renforcer le leadership des pays dans le domaine du curriculum. Depuis son lancement, le Diplôme / programme de maîtrise du BIE en conception et développement du curriculum a accueilli 590 participants issus de 78 pays (soit 40% des États membres).

Activités et progrès réalisés	Impact	Risques	Atténuation des risques
<p><b>1. Renforcer le rôle normatif et le leadership intellectuel du BIE en tant que centre d'excellence dans le domaine du curriculum et des questions connexes (conformément aux cibles 4.1 et 4.7 et au moyen de mise en œuvre visé au paragraphe 4.c de l'ODD 4)</b></p> <p><b>Objectif a : deux documents normatifs de qualité : un document sur le changement de paradigme concernant le curriculum et un autre sur les compétences futures</b></p> <p><b>Résultat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le BIE a finalisé et contrôlé la qualité de quatre documents normatifs visant à orienter l'avenir du curriculum au niveau mondial : (i) <i>Repenser et reconceptualiser le curriculum au 21ème siècle : un changement de paradigme mondial</i>; (ii) <i>Les compétences futures: une référence mondiale pour la transformation des curricula basés sur l'approche par les compétences</i>; (iii) <i>Transformer l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation</i>; et (iv) <i>La création d'environnements favorable pour l'implantation efficace des curricula basés sur l'approche des compétences</i>.</li> </ul> <p>Trois autres documents d'orientation ont été élaborés : (i) <i>What Constitutes a Quality Curriculum</i> ; (ii) <i>Prototype of a National Curriculum Framework</i> ; et (iii) <i>Guide for Developing and Implementing Teacher Education Curriculum Frameworks</i> (ce dernier a été élaboré en collaboration avec l'Équipe spéciale sur les enseignants du Siège).</p> <p><b>Objectif b : mobilisation de fonds en vue de traduire les documents du BIE dans diverses langues</b></p> <p><b>Résultat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les documents du BIE sont traduits en arabe, en allemand, en russe, en français et en espagnol sans qu'il n'en coûte au BIE grâce à la contribution volontaire de chefs de file mondiaux dans le domaine. La finalisation de la version française et de la version arabe des documents du BIE est en cours.</li> </ul> <p><b>Objectif c : consultation de trois régions à propos du changement de paradigme et des compétences futures</b></p> <p><b>Résultat :</b></p> <p>L'ensemble des régions et diverses parties prenantes ont été consultées à propos des quatre documents normatifs par le biais des canaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Lors de la conceptualisation, des chercheurs et des membres d'universités ont été consultés par le biais d'une table ronde sur la « Problématisation des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le rôle normatif du BIE a été renforcé grâce au processus collaboratif et consultatif d'élaboration des documents normatifs.</li> <li>L'appropriation et la crédibilité des documents normatifs ont été renforcées grâce au soutien et à l'intérêt croissant apportés à la collaboration technique à l'heure d'élaborer les documents normatifs et grâce à l'appui important d'une série de parties prenantes, notamment lors de l'événement parallèle organisé dans le cadre de la 39<sup>e</sup> session de la Conférence générale.</li> <li>Le BIE a réaffirmé son rôle normatif et son leadership intellectuel dans son domaine de compétence, comme le montrent : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de conférences prestigieuses auxquelles il est invité à partager les résultats de ses travaux sur les compétences futures (Forum mondial sur l'éducation, Sommet de l'Asie sur l'éducation et les compétences, Sommet du secteur mondial de l'éducation, conférences organisées par de prestigieux organismes, etc.) ;</li> <li>- Le nombre de chefs de file mondiaux dans le domaine qui ont pris du temps pour participer à l'élaboration des quatre documents normatifs, et plus particulièrement à la traduction de ces documents dans leur langue et à l'arbitrage de consultations en ligne dans leur région, et ce à titre bénévole.</li> </ul> </li> <li>La capacité de rassemblement du BIE a été considérablement renforcée, comme le montre le</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comme l'a noté l'Internationale de l'éducation, la présentation du BIE à l'occasion de l'événement parallèle organisé dans le cadre de la Conférence internationale a donné lieu à une importante demande de soutien technique de la part des États membres pour définir l'avenir du curriculum, mais les ressources financières et humaines actuelles du BIE ne permettront assurément pas de répondre à cette demande.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le BIE fournit une assistance technique entièrement remboursable aux pays ayant besoin d'un soutien technique, à l'exception des pays qui fournissent des contributions volontaires.</li> </ul>

compétences futures » organisée dans le cadre de la Conférence 2017 de la Comparative and International Education Society (CIES) tenue à Atlanta. La table ronde a été reconnue comme la deuxième table ronde la plus suivie et la plus pertinente parmi l'ensemble des sessions tenues à cette occasion.

- Le BIE a organisé deux forums afin de consulter les chefs de file mondiaux dans ce domaine. Ces forums ont eu lieu à Evian (France) et au château de Marbach (Allemagne). Les premières versions de ces quatre documents ont été minutieusement examinées et améliorées. Les participants ont inclus des chefs de file mondiaux ayant réalisé des travaux novateurs dans des domaines tels que les compétences futures, les compétences pour 2030, les compétences pour le XXI<sup>e</sup> siècle et les curricula fondés sur les compétences.
- D'éminents praticiens et responsables du curriculum ont été consultés par le biais de consultations régionales en ligne arbitrées par des chefs de file mondiaux volontaires. Les participants étaient des membres du Réseau mondial du curriculum (qui compte 150 pays membres) ; 48 pays (soit environ un tiers des membres) ont fourni une révision approfondie des documents.
- Des ministres et de hauts responsables de l'éducation ont été consultés à l'occasion de l'événement parallèle co-organisé par le Ministère de l'éducation du Royaume d'Arabie saoudite et le BIE dans le cadre de la 39<sup>e</sup> session de la Conférence générale. La manifestation s'est révélée très fructueuse : des ministres de l'éducation du monde entier ont examiné et approuvé le changement de paradigme proposé par le BIE en ce qui concerne le curriculum, de même que le cadre relatif aux compétences futures.

#### Résultat des activités additionnelles :

- Le leadership intellectuel du BIE a été démontré par ses *Réflexions en cours sur les principaux enjeux actuels en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation* consacrées aux cibles 4.1 et 4.7 et au moyen de mise en œuvre visé au paragraphe 4.c de l'ODD 4. Au total, dix documents ont été publiés en 2017 en vue d'encourager le dialogue intellectuel à propos de thèmes pertinents :
  - The conceptualization of competencies related to sustainable development and sustainable lifestyles (ENG) ;
  - Global Citizenship Concepts in Curriculum Guidelines of 10 Countries: Comparative Analysis (ENG) ;
  - The Curriculum in the Education 2030 Agenda: Latin America and the Caribbean (ENG) ;
  - The Why, What and How of Competency-Based Curriculum Reforms: The Kenyan Experience (ENG) ;
  - In Pursuit of Smart Learning Environments for the 21st Century (ENG) ;
  - Continuous Assessment for Improved Teaching and Learning: A Critical Review to Inform Policy and Practice (ENG) ;

nombre d'institutions qui ont participé à la consultation organisée par le Bureau, qui a réuni pratiquement toutes les institutions reconnues comme repoussant les frontières de la connaissance en ce qui concerne l'avenir du curriculum.

- Le BIE a été contacté par un pays donateur pour présenter ses travaux lors du prochain Sommet des chefs d'État de la Communauté de développement de l'Afrique australe.
- Un partenariat important avec le Réseau mondial du curriculum est en train d'être mis en place.

- Les *Réflexions en cours* ont continué d'encourager les réflexions souhaitées, comme l'a montré le leadership croissant du BIE.
- En 2017, 17 115 lectures (7 214 en 2016) et 10 948 visites (4 749 en 2016) ont été enregistrées, avec une moyenne de 44 visiteurs par jour (34 en 2016). De plus en plus de *Réflexions en cours* sont disponibles en arabe, en anglais, en français et en espagnol, ce qui contribue à accroître leur portée.

<ul style="list-style-type: none"> <li>○ 15 Claves de Análisis para Apuntalar la Agenda Educativa 2030 (SPA) ;</li> <li>○ Monitoring Progress towards SDG 4.1: Initial Analysis of National Assessment Frameworks for Mathematics (ENG) ;</li> <li>○ Global Citizenship Concepts in the Curricula of Four Countries (ENG) ;</li> <li>○ Youth education issues: a comparative international perspective (ENG).</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une nouvelle série de produits liés aux outils de formation pour le développement du curriculum a été entamée ; quatre documents ont ainsi été élaborés en 2017 : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Élaboration et mise en œuvre des cadres curriculaires (ENG/FRE/SPA) ;</li> <li>○ Inclusive Student Assessment (ENG) ;</li> <li>○ L'apprentissage personnalisé (ENG/FRE/SPA);</li> <li>○ A resource pack on Gender-Responsive STEM Education (ENG).</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Bilan : objectifs dépassés</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les <i>Réflexions en cours</i> contribuent à accroître la visibilité des travaux du BIE parmi les États membres, les instituts de l'UNESCO, les comités nationaux et d'autres institutions consacrées à l'éducation.</li> <li>• La capacité interne du BIE d'élaborer des produits pertinents s'est accrue.</li> </ul>		
<p><b>2. Renforcer les réseaux et les partenariats mondiaux axés sur le curriculum et l'apprentissage (conformément aux sept cibles et au moyen de mise en œuvre visé au paragraphe 4.c de l'ODD 4)</b></p> <p><b>Objectif a : élargir le Réseau mondial du curriculum afin de couvrir 180 pays</b></p> <p><b>Résultat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Réseau mondial du curriculum compte actuellement 150 pays répartis entre les différentes régions de l'UNESCO (sur les 180 pays ciblés au départ). Cela représente une augmentation de 18% par rapport à 2016 (127 pays).</li> </ul> <p><b>Objectif b : accroître de 10% la communauté des anciens élèves</b></p> <p><b>Résultat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le réseau des anciens élèves compte 260 membres, ce qui représente une augmentation de seulement 5% par rapport à 2016. Le lancement de la Série des anciens élèves du Diplôme, dont 14 travaux de recherche sur les innovations curriculaires en Afrique ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes, a permis de renforcer le réseau.</li> </ul> <p><b>Bilan : les objectifs n'ont été que partiellement atteints en raison du manque de personnel pour gérer le réseau</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'augmentation du nombre de membres illustre l'intérêt pour le Réseau mondial du curriculum.</li> <li>• La participation des membres du Réseau mondial du curriculum à l'élaboration des documents normatifs du BIE contribue à renforcer les partenariats.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La gestion et l'élargissement des réseaux représentent un défi en raison des effectifs limités. Tenir les membres du Réseau mondial du curriculum informés des initiatives clés mises en place par le BIE et intégrer leurs suggestions y relatives sont des tâches qui exigent le recrutement d'un coordonnateur à temps plein, un poste que le BIE n'est pas en mesure de financer.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce risque ne pourra être atténué que si la situation financière et en matière d'effectifs du BIE est adaptée à sa charge de travail.</li> </ul>
<p><b>3. Améliorer la qualité de la formation du Diplôme post-licence en conception et développement du curriculum (conformément à la cible 4.1 et au moyen de mise en œuvre visé au paragraphe 4.c de l'ODD 4)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les évaluations réalisées par les diplômés indiquent que la qualité s'améliore. De manière générale, 95% des participants au Diplôme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les taux de réussite doivent être surveillés attentivement étant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration continue des compétences pédagogiques des animateurs, tuteurs et</li> </ul>

#### Objectif a : amélioration et suivi de la qualité des programmes de formation

##### Résultat :

- La version 2017 de la Banque de ressources du BIE en espagnol a été publiée en ligne et les versions arabe, anglaise et française ont été mises à jour (publication prévue au cours de la première moitié de 2018), de même qu'une série de modules thématiques sur les principaux enjeux actuels en matière de curriculum.

##### Résultat :

- Le suivi de l'impact des programmes de formation a été amélioré.

##### Résultat :

- Un mécanisme de financement durable a été mis en place pour les programmes de maîtrise proposés dans les pays arabes ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes : ce mécanisme propose d'intégrer les coûts dans les frais de formation des élèves et sera utilisé dès 2018.

##### Bilan : objectifs atteints

ont décrit leur expérience de manière positive (91% dans les pays arabes, 93% en Afrique et 99% en Amérique latine et dans les Caraïbes).

- Des partenariats durables ont été conclus entre le BIE, le Siège de l'UNESCO et les universités partenaires dans les régions concernées.
- L'efficacité de la gestion des programmes de formation du BIE est en constante amélioration.

donné que les élèves suivent la formation à temps partiel.

coordonnateurs des programmes de formation.

- Le renforcement de la cohérence et de la flexibilité du mode hybride d'apprentissage semble être une mesure d'atténuation des risques efficace. Cette action sera donc poursuivie. Le taux de réussite a frôlé les 100% dans la région arabe (97%), mais est resté le même qu'en 2016 en Afrique (87%) et en Amérique latine et dans les Caraïbes (68%).

#### 4. Étendre la couverture des services d'assistance technique proposés en fonction des besoins et des priorités des pays

##### Objectif a : élargissement de 45% de la couverture des services d'assistance technique

##### Résultat :

- En raison du manque de personnel, le BIE n'a fait que maintenir la couverture de 2016, a fourni un soutien à 21 pays (ce qui représente un élargissement de 11% au lieu des 45% prévus) dans une série de domaines et a poursuivi les discussions avec le 22<sup>e</sup> pays (l'Afrique du Sud) :
  - Processus de réforme du curriculum : Afghanistan (enseignement secondaire), Kenya (enseignement de base et secondaire), Malaisie (plusieurs niveaux) et Myanmar (formation pédagogique).
  - Apprentissage précoce de la lecture : Burkina Faso, Niger et Sénégal.
  - EPPE : Cameroun, Égypte, Inde, Seychelles et Swaziland.
  - Éducation à la citoyenneté mondiale : Cambodge, Colombie, Mongolie, Ouganda et Bahreïn.
  - Formation aux STEM : Cambodge, Kenya, Nigéria, Malaisie, Viet Nam et Niger.
  - Éducation des jeunes : République dominicaine.
  - Formation aux droits de l'homme : Bahreïn.
  - Curriculum fondé sur les compétences et compétences futures : Bahreïn, Koweït, Seychelles et Swaziland.

##### Bilan : les objectifs n'ont pas été atteints en raison du manque de ressources et de personnel

- Le BIE est victime de son succès, la demande dépassant déjà largement les ressources humaines disponibles.

- Des mécanismes novateurs de dotation en personnel permettent encore au BIE de fournir une assistance technique, mais, comme cela a déjà été indiqué, ces mesures d'atténuation des risques ne sont ni durables ni optimales.
- Réduire la charge de travail du département en charge de l'innovation et du leadership dans le domaine du curriculum, de l'apprentissage et de l'évaluation en séparant les deux départements actuellement réunis et en mettant l'accent sur le premier département.

**5. Maintenir et élargir la couverture géographique du Diplôme (conformément à la cible 4.1 et aux moyens de mise en œuvre visés aux paragraphes 4.b et 4.c de l'ODD 4)**

**Objectif a : mise en place d'une plateforme de formation dans chaque région de l'UNESCO**

**Résultat :**

- En ce qui concerne la région Afrique, la session en ligne de la 5<sup>e</sup> édition du Diplôme et la 1<sup>re</sup> édition du programme de maîtrise proposé par l'Université ouverte de Tanzanie (UOT) à Dar es Salam (Tanzanie) sont en cours et sont entièrement gérées par l'Université ; le BIE effectuera un contrôle de la qualité tous les deux ans. En Amérique latine et dans les Caraïbes, le Diplôme est également en cours et entièrement géré par l'université partenaire, l'Université catholique d'Uruguay (UCU) ; le BIE effectuera un contrôle de la qualité tous les deux ans.
- Le Certificat en développement du curriculum pour l'Europe centrale et orientale et l'Asie centrale proposé par l'Université Vytautas Magnus (UVM) à Kaunas (Lituanie) est en cours ; le BIE maintiendra son soutien en 2018 mais ne le fera pas au-delà.
- La session en présentiel de la 2<sup>e</sup> édition du Diplôme pour les pays arabes devrait avoir lieu en décembre 2017 / janvier 2018, sous les auspices de la Hamdan Bin Mohammed Smart University (HBMSU) à Dubaï (Émirats arabes unis), en partenariat avec l'ED/ESC/TED. Un ensemble complet de matériels de formation en arabe ont été préparés, la formation étant dispensée en arabe. Les sessions en ligne sont en cours. Le BIE maintiendra son soutien en fonction des fonds fournis par la Fondation Hamdan en vue d'octroyer des bourses aux participants.
- Les discussions menées avec l'Université ADA en Azerbaïdjan n'ont pas progressé en raison des contraintes budgétaires du pays ; par conséquent, le lancement de la formation en Asie centrale n'a pas pu avoir lieu comme prévu.

**Objectif b : faire du BIE à Genève une plateforme pour l'Europe et l'Amérique du Nord dès 2018**

**Résultat :**

- La mise en place à Genève d'un programme de maîtrise est en cours ; le programme devrait être lancé au cours de la seconde moitié de 2018.

**Bilan : l'objectif relatif aux plateformes de formation n'a été que partiellement atteint car l'Azerbaïdjan n'a pas pu avancer les fonds prévus. Les autres objectifs ont été entièrement atteints.**

- Les programmes de formation contribuent à renforcer la visibilité du BIE, mais l'objectif de couvrir l'ensemble des régions pourrait se révéler irréalisable.
- Les capacités des deux premiers pays partenaires sont aujourd'hui renforcées, comme le montre le passage du témoin du BIE en ce qui concerne la gestion de la formation.

- Dans les deux premières régions où le Diplôme a été lancé (Afrique et Amérique latine et Caraïbes), celui-ci pourrait être en danger si les universités partenaires ne mettent pas en place des mécanismes d'autofinancement durables.

- Poursuivre le dialogue avec les universités partenaires des deux premières régions où le Diplôme a été lancé en vue d'inclure l'intégralité des coûts du Diplôme et du programme de maîtrise dans les frais de formation des élèves.
- Encourager les futurs élèves à trouver des bourses de leur côté.

**6. Renforcer la capacité des États membres de concevoir et de développer des curricula en lecture dans les premières années du primaire (conformément aux cibles 4.1, 4.6 et 4.7 et au moyen de mise en œuvre visé au paragraphe 4.c de l'ODD 4)**

**Objectif a : tenue d'une conférence internationale sur l'apprentissage de la lecture**

**Résultat :**

- Clôture du projet : une conférence internationale a été tenue afin de permettre aux représentants des trois pays bénéficiaires et à des spécialistes de différentes régions de discuter des résultats du projet dans une perspective comparative et de définir la marche à suivre. La conférence a eu lieu à Ouagadougou (Burkina Faso) du 17 au 19 janvier 2017 et a réuni environ 80 participants.

**Objectif b : publication d'un ouvrage sur les approches relatives à l'apprentissage de la lecture**

**Résultat :**

- L'ouvrage intitulé *Teaching and Learning Literacy in the 21<sup>st</sup> Century: Lessons from Around the World* (ENG) est prêt pour l'impression.

**Objectif c : élaboration d'un rapport portant sur les principaux facteurs favorisant l'apprentissage de la lecture**

**Résultat :**

- Le document intitulé *Enseignement de la lecture dans un contexte multilingue: recommandations pour une formation de qualité* est en train d'être finalisé et sera publié en 2018.
- Une évaluation externe des résultats du projet a été effectuée par une société indépendante. Le rapport d'évaluation est disponible depuis mai 2017 et les enseignements tirés de cette expérience ont été partagés avec les pays partenaires.
- Résultats par pays
  - Burkina Faso : un manuel pédagogique, une boîte à outils à l'usage des enseignants et un module de formation pédagogique.
  - Niger : deux modules de formation pédagogique axés sur l'enseignement de la lecture et de l'écriture de la 1<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup> année, un guide à l'usage des praticiens et un module de formation pédagogique additionnel.
  - Sénégal : des directives nationales relatives à l'enseignement et à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, un module de formation pédagogique axé sur l'enseignement et l'apprentissage de la lecture et de l'écriture et destiné aux formateurs d'enseignants et un module de formation pédagogique additionnel.Les résultats de chacun des pays ont été imprimés et distribués à l'échelle nationale.

- Les responsables de l'élaboration des politiques au niveau national, les spécialistes du curriculum et les formateurs d'enseignants ont une nouvelle vision commune de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture dans les premières années du primaire, une vision qui se révèle plus efficace que la précédente.
- Les capacités nécessaires pour réformer l'apprentissage précoce de la lecture et de l'écriture ont été renforcées grâce aux formations et aux ressources fournies dans le cadre du projet. L'évaluation externe du projet a mis en évidence des changements dans la formation des enseignants au Sénégal et dans les pratiques des enseignants au Burkina Faso dans le cadre des réformes curriculaires mises en œuvre dans ces pays.

- Les progrès accomplis grâce au projet pourraient disparaître en raison de l'insuffisance des fonds nécessaires pour continuer de fournir les formations et les ressources essentielles.

- Le Burkina Faso a déjà élaboré un plan d'action pour poursuivre les actions mises en place avec l'aide du BIE et faire en sorte qu'elles fassent partie intégrante de la réforme curriculaire lancée en octobre 2016. Le Sénégal a officiellement adopté une nouvelle vision de l'enseignement et de l'apprentissage de la lecture s'appliquant à l'ensemble du pays.

<ul style="list-style-type: none"> <li>Le rapport intitulé <i>Enseigner et apprendre à lire dans un contexte multilingue: les voies à suivre pour trois pays d'Afrique subsaharienne</i> (Burkina Faso, Niger et Sénégal) a été publié et diffusé. La version française est disponible en ligne.</li> </ul> <p><b>Bilan : objectifs dépassés</b></p>			
<p><b>7. Renforcer la capacité des États membres de concevoir et de développer des curricula pour l'éducation à la citoyenneté mondiale (conformément à la cible 4.7 de l'ODD 4)</b></p> <p><b>Objectif a : élaboration d'un curriculum pour l'éducation à la citoyenneté mondiale pour quatre pays pilotes</b></p> <p><b>Résultat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Des matériels curriculaires et pédagogiques pour l'éducation à la citoyenneté mondiale dans l'enseignement de base et la formation pédagogique ont été élaborés et sont utilisés au Cambodge, en Colombie, en Mongolie et en Ouganda.</li> <li>La phase II du projet d'accord avec le Centre Asie-Pacifique d'éducation de l'UNESCO pour la compréhension internationale (APCEIU) visant à intégrer l'éducation à la citoyenneté mondiale dans le système éducatif, les curricula et la formation pédagogique au Cambodge, en Colombie, en Mongolie et en Ouganda a été mise en œuvre. L'analyse de la situation de l'éducation à la citoyenneté mondiale menée en 2016 a fourni les bases de l'élaboration et de la mise à l'essai de lignes directrices et/ou d'outils d'enseignement et d'apprentissage visant à soutenir l'intégration de l'éducation à la citoyenneté mondiale aux différents niveaux du système éducatif de ces pays. Une réunion préparatoire a été tenue au BIE (14-15 août 2017) en vue d'examiner la phase pilote avec les coordonnateurs des quatre pays concernés. Des discussions sont en cours avec l'APCEIU au sujet de la troisième phase. Par ailleurs, l'APCEIU a fait part de son intérêt à travailler en collaboration avec le BIE en vue d'étendre le projet à quatre autres pays entre 2019 et 2021.</li> </ul> <p><b>Objectif b : utilisation d'outils communs dans le cadre du suivi de la cible 4.7 de l'ODD 4</b></p> <p><b>Résultat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'outil d'analyse de l'éducation à la citoyenneté mondiale et de l'éducation au développement durable a été appliqué à l'analyse des cadres curriculaires nationaux de 78 pays.</li> <li>Les résultats de deux études menées conjointement par l'APCEIU et le BIE-UNESCO ont été publiés dans la série des <i>Réflexions en cours</i>. La première étude offre un premier aperçu des notions et des principes liés à l'éducation à la citoyenneté mondiale dans les documents curriculaires de dix pays et dresse un bilan initial de la réalisation de la cible 4.7 de l'ODD 4. La seconde étude met en évidence les principales conclusions relatives à l'éducation à la</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Meilleure reconnaissance du BIE en tant que partenaire de choix dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté mondiale.</li> <li>La participation du BIE au suivi de la réalisation des cibles de l'ODD 4 est largement reconnue.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les partenariats financés avec réticence, tels que celui conclu entre l'APCEIU et le Siège, risquent toujours de donner un surcroît de travail au BIE sans pour autant résoudre ses problèmes financiers.</li> <li>Le Siège ne mentionne toujours pas explicitement le BIE comme un contributeur majeur à la production de biens publics mondiaux dans le secteur de l'éducation et n'encourage donc pas un financement direct de la part des donateurs, alors même que le travail du BIE est essentiel à celui de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renégocier le cadre financier avec les partenaires techniques ou déclinier les propositions de partenariat qui sont sous-financées.</li> <li>La directrice du BIE continue de plaider en faveur d'un financement direct des biens publics mondiaux produits par le BIE, sans quoi les propositions devront être déclinées.</li> </ul>

citoyenneté mondiale qui ressortent de l'analyse de la situation de quatre pays (Cambodge, Colombie, Mongolie et Ouganda).

- Le BIE est en train d'élaborer une boîte à outils consacrée à l'éducation à la citoyenneté mondiale dans le cadre de sa série d'outils de formation relatifs au développement du curriculum. Cette boîte à outils aborde le concept, les politiques, les curricula, les pratiques pédagogiques, les matériels d'apprentissage et la formation pédagogique liés à l'éducation à la citoyenneté mondiale. Elle sera finalisée d'ici à la fin de la première moitié de 2018.
- Le BIE a participé en tant qu'orateur à plusieurs ateliers et séminaires organisés par différents partenaires (le Bureau de l'UNESCO à Nairobi, le Centre de Genève pour la promotion des droits de l'homme et le dialogue mondial en la matière, et le Groupe de travail d'ONG sur l'enseignement et l'apprentissage des droits de l'homme) afin d'aborder l'intégration et le suivi des questions liées à l'éducation à la citoyenneté mondiale dans les politiques, les curricula et les pratiques pédagogiques.

**Objectif c : élaboration d'un curriculum pour l'éducation à la citoyenneté mondiale dans quatre pays pilotes**

**Résultat :**

**Voir activité 4, objectif a**

**Bilan : objectifs dépassés**

**8. Renforcer les capacités des États membres de concevoir et de développer des curricula inclusifs (conformément à la cible 4.5 de l'ODD 4)**

**Résultat :**

- La banque de ressources du BIE intitulée *Reaching out to All Learners: A Resource Pack for Supporting Inclusive Education* (Atteindre tous les apprenants : Banque de ressources à l'appui de l'éducation inclusive) est désormais disponible en espagnol et en japonais. La version actualisée des lignes directrices de l'UNESCO intitulées *A Guide for ensuring inclusion and equity in education* est désormais disponible en français et en espagnol (et le sera prochainement en arabe). Ces lignes directrices sont largement diffusées et une note de synthèse relative à leur utilisation a été élaborée.
- Le BIE est sur le point de signer un protocole d'accord avec l'Organisation des États américains concernant la mise en place en Amérique latine et dans les Caraïbes d'une série de formations consacrées à l'éducation inclusive.
- Le BIE est sur le point de signer un accord avec le Centre de recherche dans le domaine de l'éducation des pays arabes du Golfe (GASERC) concernant l'adaptation au contexte et la mise à l'essai dans huit pays du Golfe de la

- Le leadership intellectuel du BIE dans le domaine de l'éducation inclusive et les partenariats en la matière ont été renforcés.

- Les pénuries de personnel limiteront la mesure dans laquelle le BIE pourra apporter aux États membres le soutien dont ils ont besoin pour faire de l'équité et de l'inclusion dans et par l'éducation une réalité pour tous.

- Continuer de fournir une assistance technique remboursable aux pays ayant besoin d'un soutien et recouvrer entièrement les coûts liés au personnel.
- Insister auprès des partenaires clés tels que le Programme de renforcement des capacités dans le domaine de l'éducation (CapEd), le Partenariat mondial pour l'éducation et l'Organisation des États américains sur la nécessité de mettre en place des structures de financement plus durables.

<p>banque de ressources du BIE intitulée <i>Reaching out to all learners: a resource pack for supporting inclusive education</i>.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une note de synthèse a été élaborée et utilisée pour entamer des discussions avec les membres du Partenariat mondial pour l'éducation en vue de soutenir l'utilisation de la banque de ressources dans les pays soutenus par le Partenariat.</li> <li>• Le BIE s'est exprimé à propos de l'éducation inclusive dans différents espaces de discussion, notamment dans le cadre de l'initiative de l'ONUG consacrée aux ODD et de la Conférence relative au rôle des enseignants dans l'efficacité de l'éducation organisée par le GASERC (24-27 avril, Manama, Bahrein).</li> </ul> <p><b>Bilan : objectifs dépassés</b></p>			
<p><b>9. Renforcer les capacités des États membres de concevoir et de développer des curricula fondés sur les compétences (conformément à la cible 4.1 de l'ODD 4)</b></p> <p><b>Objectif a : élaboration d'un document de référence sur les compétences futures</b></p> <p><b>Résultat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quatre documents sur les compétences futures et l'avenir du curriculum ont été élaborés ; le Réseau mondial du curriculum et d'autres réseaux professionnels ont contribué à l'élaboration de ces documents puis les ont validés et adoptés (voir activité 1).</li> </ul> <p><b>Objectif b : mise à l'essai de l'ensemble des documents normatifs portant sur les compétences futures dans un pays</b></p> <p><b>Résultat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les Seychelles servent de pays pilote pour mettre en œuvre l'intégralité des instruments normatifs du BIE portant sur les compétences futures mentionnés ci-dessus.</li> <li>• L'apport d'une assistance technique à l'heure de réorienter les curricula nationaux (enseignement de base, enseignement secondaire ou formation initiale des enseignants) sur la base d'une approche fondée sur les compétences a été maintenu en Afghanistan, au Kenya, au Myanmar, aux Seychelles et au Swaziland.</li> <li>• Le BIE a participé à une série de séminaires en ligne sur l'évaluation organisés dans le cadre de l'ODD 4 et de l'agenda Éducation 2030 par la section en charge des partenariats, de la coopération et de la recherche (ED/ESC/TED) et a contribué à la cartographie des derniers résultats des recherches menées par l'UNESCO dans le domaine de l'évaluation de l'apprentissage ainsi qu'à l'élaboration du document de synthèse de l'UNESCO relatif à l'évaluation.</li> <li>• Le BIE a effectué une analyse comparative des cadres d'évaluation des mathématiques de 53 pays dans le cadre du suivi de la réalisation de la cible 1 de l'ODD 4, en collaboration avec l'ISU. Un document intitulé <i>Monitoring</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les partenariats techniques conclus avec l'ISU et d'autres instituts de l'UNESCO ont été maintenus et renforcés, et le BIE a été reconnu comme jouant un rôle clé dans le suivi de la réalisation de la cible 1 de l'ODD 4 (relative à la lecture et aux mathématiques).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les contraintes financières auxquelles sont confrontés tant le BIE que l'ISU continueront de ralentir les progrès escomptés.</li> <li>• Le fait de sous-évaluer le rôle du BIE dans l'élaboration des biens publics mondiaux, tels que les cadres de suivi de la réalisation des cibles de l'ODD 4 ou l'ensemble des documents normatifs, continuera de ralentir le rythme et l'intensité de travail du BIE.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Continuer de renégocier la position du BIE dans le secteur général de l'éducation et obtenir le soutien du Conseil en la matière.</li> </ul>

Progress towards SDG 4.1: Initial Analysis of National Assessment Frameworks for Mathematics a été élaboré en collaboration avec l'ISU.

**Bilan : objectifs dépassés**

**10. Renforcer les capacités des États membres de concevoir et de développer des politiques et des curricula pour l'éducation des jeunes (conformément à la cible 4.4 de l'ODD 4)**

**Résultat :**

- L'étude sur la culture et l'éducation des jeunes axée sur leur désengagement et réalisée conjointement avec l'ED/ESC/PCR et l'IIEP (Buenos Aires) a été publiée en anglais et en espagnol. Les principales conclusions de l'étude ont été abordées lors de la réunion des ministres de l'éducation d'Amérique latine et des Caraïbes intitulée « Éducation 2030 : formation et compétences pour le XXI<sup>e</sup> siècle ».
- Le Cadre relatif à la jeunesse des pays arabes est en cours d'élaboration, en partenariat avec le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth et l'ED/ESC/PCR.
- La coopération avec la République dominicaine (Ministère de l'éducation et fondation EDUCA) dans le domaine de l'éducation des jeunes en est à ses débuts.

**Bilan : objectifs dépassés**

- Des pays (par exemple, la République dominicaine) se fondent sur les études relatives à l'éducation des jeunes pour réviser les politiques et les curricula de l'enseignement secondaire.
- Les compétences techniques du BIE dans le domaine de l'éducation des jeunes sont reconnues et appréciées par les États membres et les partenaires de l'UNESCO à travers le monde.

- Les fonds destinés à élargir le projet de recherche pourraient ne pas être disponibles.

- Continuer de renforcer la mobilisation de ressources auprès des organismes qui soutiennent les programmes pour la jeunesse dans les régions ciblées et recouvrer entièrement les coûts liés au personnel.



### III. Résultat escompté 1a du BIE, contribuant à l'axe d'action 1 [résultats escomptés 1 et 5] et à l'axe d'action 3 [résultat escompté 11]

*Renforcement de la capacité des États membres d'analyser et d'éliminer les contraintes systémiques afin d'assurer de manière équitable une éducation et un apprentissage de qualité et adaptés au développement.*

Ce domaine programmatique a été le plus touché par l'insuffisance des fonds nécessaires pour poursuivre les progrès accomplis en 2016. En 2016, six pays (l'Azerbaïdjan, le Gabon, deux États de l'Inde, Oman, les Seychelles et le Swaziland) avaient élaboré des plans visant à surmonter les principaux obstacles à la fourniture efficace et équitable d'une éducation et de possibilités d'apprentissage de qualité et adaptées au développement. Deux autres pays, l'Arabie saoudite et l'Égypte avaient reçu un soutien technique pour élaborer leur plan respectif. Les obstacles différaient en fonction des pays et auraient dû être surmontés en 2017 si le plus important donateur (Google) avait maintenu son soutien financier. Néanmoins, en raison d'une restructuration interne, d'une redéfinition des priorités et de la transformation complète de l'équipe de liaison du BIE, Google n'a pas maintenu ce soutien, malgré le fait qu'un accord pluriannuel avait été signé avec le BIE. Les activités prévues pour 2017 n'ont donc pas pu être mises en œuvre, hormis aux Seychelles ainsi qu'à Oman, qui a décidé de mettre en œuvre le plan d'action portant sur l'éducation et la protection de la petite enfance (EPPE) et sur l'intégration des TIC dans l'enseignement qui avait été élaboré en collaboration avec le BIE et un autre partenaire. Toutefois, grâce au soutien fourni par la Fondation Dubai Cares, le BIE a été en mesure de poursuivre son engagement à assurer de manière équitable des systèmes d'EPPE de qualité, un engagement prioritaire qui avait été mis en évidence par presque tous les pays partenaires ; quatre pays ont ainsi été sélectionnés par la Fondation : le Cameroun, l'Égypte, l'Inde et le Swaziland. Le BIE est également parvenu à élaborer un instrument normatif relatif à l'EPPE.

En raison des restrictions financières susmentionnées, les cibles définies dans le point III de l'activité 1 du Plan de travail 2017 n'ont été atteintes que dans un seul pays (Oman). Le rapport d'activités ci-dessous ne couvre que les activités relatives à l'EPPE incluses dans le Plan de travail 2017 dont les cibles ont été entièrement atteintes.

Activités et progrès réalisés	Impact	Risques	Atténuation des risques
<p><b>1. Renforcer les capacités des États membres de concevoir et de développer des programmes holistiques d'éducation et de protection de la petite enfance (conformément à la cible 4.2 de l'ODD 4)</b></p> <p><b>Objectif a : tenue d'une conférence internationale sur l'EPPE</b></p> <p><b>Résultat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La première Conférence internationale biennale sur l'EPPE a été tenue à Mahé (Seychelles) du 16 au 18 février 2017 en vue de défendre l'EPPE, de permettre le partage des connaissances et des expériences en la matière et de présenter les activités mises en place dans 18 pays. La Conférence a réuni quelque 200 participants venant des quatre coins du monde.</li> </ul> <p><b>Objectif b : mise en place d'un pôle de bonnes pratiques</b></p> <p><b>Résultat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les Seychelles ont été officiellement reconnues comme un pôle de bonnes pratiques du BIE-UNESCO en matière d'EPPE.</li> </ul> <p><b>Objectif c : présentation d'un prototype de système d'EPPE pour les enfants âgés de 0 à 3 ans et de 4 à 8 ans</b></p> <p><b>Résultat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Un prototype de système d'EPPE accompagné de directives relatives à sa mise en place et à son adaptation est en cours d'élaboration et sera disponible en mars 2018 (fonds disponibles depuis juillet 2017).</li> </ul> <p><b>Objectif d : mise en œuvre des plans d'action élaborés par six pays</b></p> <p><b>Résultat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>En raison de l'absence de fonds, seuls deux pays ont été en mesure de mettre en œuvre leur plan d'action respectif élaboré avec le soutien technique du BIE. Les Seychelles mettent en œuvre leur plan d'action avec le soutien continu du BIE, tandis qu'Oman a choisi de mettre en œuvre son plan d'action avec le soutien financier de l'UNICEF.</li> <li>Des ressources ont été mobilisées pour soutenir les programmes d'EPPE au Cameroun, en Égypte, en Inde et au Swaziland de juillet 2017 à juin 2019.</li> <li>Des activités de renforcement des capacités et un soutien technique ont été mis en place au Cameroun avec l'aide de spécialistes de l'Institut des Seychelles pour le développement de la petite enfance en vue de renforcer la capacité du pays de mettre en place un système d'EPPE holistique et inclusif.</li> </ul> <p><b>Bilan : objectifs atteints</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'apprentissage par les pairs a été considérablement renforcé grâce à la participation d'une série de spécialistes de l'EPPE et à la présentation des progrès accomplis par les Seychelles par le biais de conférences et de vidéos.</li> <li>La collaboration Sud/Sud et Sud/Nord devient officielle et institutionnalisée par le biais de la mise en place d'un Cadre d'action conjoint et d'un pôle de bonnes pratiques.</li> <li>Le potentiel des Seychelles d'étendre l'assistance technique du BIE a été renforcé par le biais de la mise en place et de la gestion du Cadre d'action conjoint, lequel a été considérablement renforcé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les pays n'ayant pas encore obtenu de fonds pour assurer le suivi risquent de perdre leur dynamique et de ne pas pouvoir mettre en place des interventions efficaces à moyen et long terme.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir les processus nationaux afin de permettre aux pays d'intégrer les plans qu'ils ont élaborés dans les plans et les programmes sectoriels pertinents et d'en assurer ainsi la pérennité.</li> </ul>

## IV. Résultat escompté 2 du BIE, contribuant à l'axe d'action 3 [résultat escompté 11]

*Constitution et utilisation d'une base de connaissances solide afin de garantir que les décisions et les pratiques liées au curriculum, à l'apprentissage et à l'évaluation se fondent sur des données probantes.*

En 2017, le BIE a considérablement renforcé sa fonction de transmission des connaissances en vue de rendre les résultats des dernières recherches accessibles à un grand nombre de décideurs et de praticiens. La consolidation de cette fonction est cruciale pour permettre au BIE de se distinguer en tant que chef de file intellectuel lorsqu'il s'agit de traduire les résultats des recherches menées dans le domaine de l'apprentissage et en tant que contributeur important à la résolution de la crise mondiale de l'apprentissage. Cela permettra également de renforcer le caractère actuel et les fondements analytiques des domaines programmatiques incluant des cours de formation et des services de soutien technique. En 2017, le BIE a axé son rôle de transmission des connaissances sur deux thèmes conformes à son mandat et à l'ODD 4 : *l'apprentissage* (et en particulier *les neurosciences de l'apprentissage*) et *la pertinence du curriculum au regard du développement* (et en particulier *les compétences futures*).

Des activités préparatoires relatives à la fonction de centre d'information et d'échange sur ces deux thèmes sont en cours. En plus de son rôle consistant à traduire les résultats des recherches menées dans le domaine des neurosciences, le BIE a élargi le réseau des prestigieuses organisations intellectuelles qui prendront part à cette initiative. Des accords de coopération ont par exemple été conclus ou sont sur le point d'être conclus avec l'Université de Berkeley (États-Unis), l'Université du Queensland (Australie) et l'Université de Washington (États-Unis). En outre, en partenariat avec l'Organisation internationale de recherche sur le cerveau (IBRO), le BIE s'est efforcé de traduire les résultats complexes des recherches menées dans le domaine des neurosciences de l'apprentissage dans un langage facilement compréhensible et en mettant en évidence les implications de ces résultats pour les politiques et les pratiques.

Pour répondre aux États membres qui sollicitent de plus en plus son aide à l'heure d'adopter des curricula fondés sur les compétences, le BIE a, en partenariat avec les chefs de file mondiaux et les meilleurs praticiens dans ce domaine, élaboré une série de documents normatifs visant à orienter l'avenir du curriculum tout en renforçant son efficacité lorsqu'il s'agit de garantir la pertinence de l'éducation et des systèmes éducatifs au regard du développement (point II, activité 1). Enfin, le BIE a réorienté le contenu de ses publications phares actuelles, telles que la revue *Perspectives* et sa série d'ouvrages, afin qu'elles soient mieux alignées sur son mandat de base.

Activités et progrès réalisés	Impact	Risques	Atténuation des risques
<p><b>1. Renforcer et orienter la fonction de transmetteur de connaissances (conformément à la cible 4.1 de l'ODD 4)</b></p> <p><b>Objectif a : dépôt d'au moins 15 documents sur la plateforme du BIE sur les neurosciences de l'apprentissage en tant que premier thème de l'initiative de transmission des connaissances</b></p> <p><b>Résultat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le premier thème à propos duquel la transmission des connaissances a été renforcée est l'apprentissage, et plus particulièrement les neurosciences de l'apprentissage. En partenariat avec l'Organisation internationale de recherche sur le cerveau (IBRO), le BIE a continué de traduire les résultats des recherches sur les neurosciences de l'apprentissage en vue de faciliter leur accès et leur utilisation par les responsables de l'élaboration des politiques et les praticiens. Le deuxième groupe composé de trois chercheurs principaux du BIE et de l'IBRO a rejoint le BIE en octobre 2017. Ils ajouteront 20 nouveaux documents d'information aux 30 élaborés en 2016.</li> <li>En outre, des accords institutionnels ont été conclus avec des institutions internationales de premier plan : l'Institut du cerveau de l'Université du Queensland (Australie), l'Institut de l'apprentissage et des neurosciences de l'Université de Washington (États-Unis) et l'Université de Berkeley (États-Unis). L'objectif est que ces institutions puissent déposer leurs propres documents d'information sur la plateforme du BIE et contribuer ainsi à accroître la base de documents disponibles. Les discussions relatives à un accord de collaboration avec le Centre des sciences de l'apprentissage de Cuba ont avancé et un accord devrait être conclu d'ici au second trimestre de 2018.</li> <li>Le cycle de conférences <i>Learning Series</i> du BIE se poursuit : il comprend des colloques organisés par d'éminents spécialistes sur des thèmes intéressant le BIE, tels que les STEM et le développement de la petite enfance, la recherche sur le cerveau et l'apprentissage, les compétences pour le XXI<sup>e</sup> siècle, etc. Ces conférences ont été ouvertes à la Genève internationale, et plus particulièrement aux attachés de diverses missions chargés des questions d'éducation.</li> </ul> <p><b>Objectif b : dépôt d'au moins quatre documents sur la plateforme du BIE à propos du lien entre le curriculum et la pertinence de l'éducation au regard du développement dans le cadre de l'ODD 4 ; mise en place d'une alliance mondiale pour les compétences futures</b></p> <p><b>Résultat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Quatre documents normatifs ont été déposés en ligne puis retirés en conformité avec le pilier de la stratégie de mobilisation des ressources relatif à la monétisation des produits et des services du BIE. Trois d'entre eux ont déjà été traduits en français.</li> <li>Une alliance mondiale pour les compétences futures est en train d'être mise en place et a été redéfinie comme un Observatoire mondial des curricula (voir le point 1 de l'activité 1).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement considérable de la capacité interne du BIE de transmettre des connaissances.</li> <li>Les spécialistes des neurosciences de l'apprentissage sont conscients des besoins mondiaux urgents dans le domaine de l'éducation qui requièrent une contribution accrue de leur part et expriment leur appréciation à l'égard du rôle du BIE.</li> <li>La renommée mondiale du BIE augmente.</li> <li>La revue <i>Perspectives</i> est distribuée à 7 680 institutions dans le monde ; 194 931 téléchargements ont été effectués en 2017 (chiffres disponibles jusqu'en novembre 2017), ce qui représente une nette augmentation par rapport à 2016 (99 792 téléchargements).</li> <li>La traduction de la revue <i>Perspectives</i> contribue à élargir l'accès aux résultats du BIE à d'autres groupes linguistiques et géographiques.</li> <li>L'orientation stratégique du BIE est continuellement renforcée, comme le reconnaît le Rapport d'audit de l'IOS.</li> <li>L'efficacité et la productivité du BIE continuent de croître, de même que la qualité, comme l'indiquent le Rapport d'audit de l'IOS et les examens externes des ses produits.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ressources financières insuffisantes pour soutenir la transmission des connaissances.</li> <li>La sévère pénurie de ressources humaines a empêché la publication en temps voulu de la revue <i>Perspectives</i>.</li> <li>Le Conseil et le Siège ne se rendent pas forcément compte du coût humain de la productivité du BIE, mais la situation actuelle est insoutenable sur le plan humain.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des mécanismes de financement novateurs ont été identifiés (par exemple, bourses cofinancées par l'IBRO), mais ils restent insuffisants par rapport à l'étendue et à la qualité des travaux que le BIE est capable de réaliser.</li> <li>Les contributions directes de prestigieuses institutions universitaires partenaires renforceront l'efficacité et la productivité du BIE en tant que transmetteur de connaissances.</li> <li>Le BIE a soutenu les efforts visant à identifier les institutions désireuses de traduire <i>Perspectives</i> (sans qu'il ne lui en coûte).</li> <li>La directrice doit attirer l'attention du Conseil et du Siège sur le coût humain de la productivité du BIE, en particulier eu égard à la fibre éthique de l'UNESCO.</li> </ul>

**Objectif c : publication de quatre numéros par an de la revue *Perspectives* sur des thèmes liés au programme et à la mission du BIE, en anglais, en arabe et en mandarin**

**Résultat :**

- La traduction de la revue *Perspectives* dans différentes langues a été soutenue.
- La revue *Perspectives* a été entièrement remaniée pour devenir une revue d'éducation comparée sur le curriculum, l'apprentissage et l'évaluation ; un numéro, intitulé *Brain research, education, and learning: Making connections* a été publié et trois autres sont en cours d'impression.

**Objectif d : publication d'au moins un ouvrage dans le cadre de la série d'ouvrages du BIE sur un thème lié au curriculum, à l'apprentissage et à l'évaluation**

**Résultat :**

- Un ouvrage a été publié : *Learning to educate: Proposals for the reconstruction of education in developing countries* (Noel F. McGinn et Ernesto F. Schiefelbein, IBE on Curriculum, Learning and Assessment, Sense Publishers, 2017) ; l'ouvrage est en train d'être traduit par l'Université autonome du Chili.
- Deux autres ouvrages sont en cours de préparation (publication prévue au début de l'année 2018) : *Teaching and learning literacy in the 21st century* ; et *Humanitarian education in curriculum, policy and practice: From complex emergency response to national reconstruction*.

**Objectif e : publication d'au moins trois livrets de la série *Pratiques éducatives*, au format numérique et papier**

**Résultat :**

- Deux livrets de la série *Pratiques éducatives* ont été publiés en partenariat avec l'Académie internationale de l'éducation et deux autres (*Accountable talk: Instructional dialogue that builds the mind* et *Proportional reasoning*) sont sous presse.

**Bilan : objectifs dépassés**

**2. Renforcer la fonction de centre d'information et d'échange du BIE (conformément à la cible 4.1 de l'ODD 4)**

**Objectif a : soutenir la publication d'alertes toutes les deux semaines sur le curriculum, l'apprentissage et l'évaluation**

**Résultat :**

- Vingt-et-une alertes toutes les deux semaines, trois condensés et une alerte thématique ont été élaborés, publiés et diffusés en mettant l'accent sur le curriculum, l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation.

- Le BIE est de plus en plus reconnu comme un centre d'information et d'échange sur les sciences de l'apprentissage et la pertinence des curricula au regard du développement, comme le prouvent les accords

- La pénurie de personnel continue de ralentir l'élaboration de documents d'information et le processus de contrôle de la qualité.
- L'interface publique du logiciel Tind est toujours en phase bêta.

- Un consultant a été engagé pour reprendre le service d'alerte.
- Un consultant a été engagé pour diriger le projet de numérisation et travaille en étroite collaboration avec les employés de Tind pour que l'interface soit

**Objectif b : au terme du processus de numérisation des 4 700 ouvrages sélectionnés dans la collection des manuels scolaires historiques, lancer le processus de contrôle de la qualité pour les archives du BIE**

**Résultat :**

- 3 839 ouvrages (sur 4 700) de la collection des manuels scolaires historiques et 160 boîtes d'archives (sur 302) ont été numérisés et téléchargés sur Tind, le logiciel de gestion de la bibliothèque du BIE.
- Le processus de contrôle de la qualité des ouvrages numérisés a débuté, et 1 360 numérisations ont été évaluées. Le processus de contrôle de la qualité des archives numérisées devrait début en 2018.

**Objectif c : ajouter au moins 100 documents à la collection de curricula en ligne du BIE et mettre au point des outils interactifs afin de permettre aux ministères de l'éducation de transmettre leurs curricula au BIE**

**Résultat :**

- 103 curricula ont été ajoutés à la collection de curricula en ligne du BIE.
- La mise au point d'outils interactifs en ligne permettant aux ministères de l'éducation de transmettre leurs curricula au BIE est en cours.

**Objectif d : étendre et mettre à jour les Données mondiales sur l'éducation du BIE**

**Résultat :**

- En raison du manque de personnel, la mise à jour des Données mondiales sur l'éducation a été reportée.
- Le BIE est en train de mettre en place un centre d'information et d'échange sur les sciences de l'apprentissage et la pertinence des curricula au regard du développement.

**Bilan : objectifs dépassés**

**2. Renforcer la capacité de gestion des connaissances du BIE (conformément à la cible 4.1 de l'ODD 4)**

**Objectif a : améliorer la plateforme informatique**

**Résultat :**

- L'amélioration de la plateforme informatique permettant d'afficher et de diffuser les connaissances produites et/ou relayées par le BIE est en cours. Le léger retard est dû au départ du spécialiste en communication.

de coopération conclus avec de prestigieuses universités.

- L'accès aux connaissances de pointe dans les domaines de compétence du BIE s'améliore grandement (impact à vérifier).
- Le nombre de partenariats avec de prestigieux instituts universitaires de recherche et d'apprentissage s'accroît.
- L'accès aux innovations dans les domaines de compétence du BIE s'améliore grâce aux alertes et à d'autres outils.
- L'accès aux collections spéciales du BIE à des fins de recherche s'améliore, de même que la visibilité du BIE.
- Le BIE est reconnu comme un fournisseur mondial de données sur les curricula et les systèmes éducatifs.

prête pour le lancement prévu à l'été 2018.

- Deux consultants juniors ont été recrutés pour contribuer au processus de contrôle de la qualité.
- Un consultant travaille en collaboration avec le Siège pour relancer le traitement des curricula devant être inclus dans la base de données.
- Des discussions sont en cours concernant le recrutement d'un ancien responsable principal (de garde) en vue d'assurer la traduction des résultats des recherches menées, mais le financement reste un problème.

- L'efficacité du BIE lorsqu'il s'agit de diffuser des connaissances s'est accrue.

- Une grande partie des contenus du site Internet du BIE ne sont toujours pas disponibles dans au moins quatre langues de l'UNESCO, ce qui peut limiter grandement l'accès aux produits clés du BIE.

- Un consultant principal en communication a été réengagé afin de contribuer, entre autres, au renforcement de la capacité de gestion des connaissances du BIE.
- En collaboration avec l'Unité SYNI basée à Lausanne, le BIE a accueilli des stagiaires chargés de traduire son site Internet en français.

**Objectif b : organisation de trois événements dans le cadre du cycle de conférences *Learning Series* pour le BIE et la Genève internationale**

**Résultat :**

- Le cycle de conférences *Learning Series* du BIE se poursuit : il comprend des colloques organisés par d'éminents spécialistes sur des thèmes intéressant le BIE, tels que les STEM et le développement de la petite enfance, la recherche sur le cerveau et l'apprentissage, les compétences pour le XXI<sup>e</sup> siècle, etc. Ces conférences ont été ouvertes à la Genève internationale, et plus particulièrement aux attachés de diverses missions chargés des questions d'éducation.

**Bilan : objectifs atteints**



## V. Développement institutionnel et organisationnel (fonction de renforcement des capacités)

Malgré les ressources financières et humaines fortement restreintes, le Rapport d'audit de l'IOS souligne l'accélération et la consolidation du statut de centre d'excellence du BIE. Il met également en évidence le caractère solide et efficace de la gouvernance, du fonctionnement, de la gestion et de la direction du BIE. Le Rapport d'audit conclut que le BIE est gouverné et dirigé conformément aux critères définis par le Conseil exécutif pour les instituts de catégorie 1. Le BIE est pleinement intégré au système institutionnel de l'UNESCO. Il collabore avec le Siège de l'UNESCO, ses instituts et ses bureaux hors Siège, ainsi qu'avec les organisations actives dans ses domaines de compétence. Il défend les priorités générales de l'UNESCO, soit l'Afrique et l'égalité des genres, et ses activités sont axées et alignées sur son mandat. En outre, les dépenses du BIE sont conformes aux politiques de l'UNESCO et suivent une approche fondée sur le meilleur rapport qualité/prix. Les redevances perçues pour la revue *Perspectives* ont été renégociées et sont passées de 6% à 20% au début de l'année 2017. Le BIE est efficace et ses résultats ont été examinés et jugés comme étant de qualité par des organismes externes. Toutes les recommandations formulées dans le Rapport d'audit ont été mises en œuvre ou sont en train de l'être. Les recommandations les plus importantes concernent l'élaboration et le suivi d'un registre des risques institutionnels allant au-delà du suivi des risques liés aux activités assuré par le BIE depuis 2015.

Le BIE a par ailleurs mis au point un projet de stratégie de mobilisation des ressources qui sera finalisé en 2018 à la suite des discussions autour de ses piliers fondamentaux qui seront menées avec le personnel du Siège en charge du secteur de l'éducation et les membres du Conseil 2017, en conformité avec les recommandations du Rapport d'audit de l'IOS. Ces discussions devraient permettre de renforcer le caractère pragmatique de la stratégie de mobilisation des ressources. Les objectifs relatifs à la mobilisation de ressources humaines par niveau doivent encore être mis à l'essai et seront donc inclus dans la stratégie globale.

En 2017, les efforts visant à renforcer la capacité du BIE de fournir des services continueront de porter sur : i) l'accroissement des contributions volontaires des États membres, à commencer par les membres du Conseil du BIE ; ii) l'obtention du soutien et des ressources nécessaires pour organiser une réunion des pays susceptibles d'apporter des contributions volontaires au BIE, en dehors des pays représentés au sein du Conseil ; iii) le détachement de personnel qualifié, en commençant par des membres du Conseil ; iv) la poursuite de l'élargissement du réseau et de l'augmentation du prestige des partenaires techniques et financiers ; et v) la poursuite de la diversification des partenariats stratégiques au-delà des États membres.

Activités et progrès réalisés	Impact	Risques	Atténuation des risques
<p><b>1. Améliorer l'image extérieure et les marques du BIE</b></p> <p><b>Objectif a : publication du numéro 2016 du magazine <i>IBE In Focus</i> et élaboration du numéro 2017</b></p> <p><b>Résultat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un numéro combiné 2016/2017 du magazine <i>IBE In Focus</i> a été publié et transmis aux distributeurs clés.</li> <li>• Contrairement au premier numéro, ce nouveau numéro donne surtout la parole aux clients et aux partenaires, seuls trois articles sur 17 ayant été rédigés par le personnel du BIE.</li> <li>• Le magazine continue de bénéficier d'emplacements stratégiques, tels que le salon du protocole de l'aéroport international de Genève, les salons business class de la compagnie Swiss Airlines à Genève et à Zurich, les salons business class des vols domestiques et internationaux de la compagnie South African Airways, les écrans de toutes les classes de cette dernière, le salon VIP du Monaco Yacht Club, le salon VIP du Montreux Jazz Festival et l'hôtel La Réserve à Genève.</li> <li>• L'intérêt pour le magazine est monté en flèche (par exemple, les compagnies Swiss Airlines et South African Airlines ont demandé de tripler le nombre d'exemplaires au format papier qui leur sont distribués).</li> <li>• La pause effectuée en 2016 a porté ses fruits : des améliorations considérables ont été apportées à la qualité des contenus, à l'espace laissé aux partenaires, à l'actualité des thèmes abordés et à la perspective adoptée, qui est désormais davantage tournée vers l'avenir, contrairement à la perspective rétrospective du premier numéro. Le niveau des contributeurs s'est également élevé et comprend désormais des chefs d'État, des ministres, des ambassadeurs, des personnalités notables, ainsi que d'éminents chercheurs et membres d'universités.</li> <li>• Pas encore prêt lors du 90<sup>e</sup> anniversaire du BIE en raison du manque de personnel, le document intitulé <i>A Visual History of the IBE</i> a été publié.</li> </ul> <p><b>Objectif b : traduire le magazine <i>IBE In Focus</i> en arabe et en français, et continuer de renforcer ses lieux stratégiques de distribution</b></p> <p><b>Résultat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La traduction du magazine <i>IBE In Focus</i> en arabe et en français est en cours. La version française sera disponible d'ici au 15 décembre 2017.</li> </ul> <p><b>Objectif c : renforcer la visibilité et le leadership intellectuel par le biais de (i) quatre allocutions liminaires à l'occasion d'importants événements mondiaux ; (ii) la tenue de deux conférences internationales (EPPE, et lecture et écriture) ; (iii) l'organisation de trois tables rondes de haut niveau (compétences futures,</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La visibilité mondiale du BIE a été étendue au-delà du secteur de l'éducation pour atteindre le secteur des affaires (auprès duquel le BIE espère mobiliser des ressources), les personnalités importantes et les voyageurs d'agrément.</li> <li>• La voix des clients et des partenaires dans le magazine <i>IBE In Focus</i> a été considérablement renforcée par rapport au numéro précédent.</li> <li>• Les lieux de distribution du magazine <i>IBE In Focus</i> et la demande croissante y relative soulignent la qualité de ses contenus, de son format, de sa production et de son style.</li> <li>• Le document intitulé <i>IBE: A Visual History (1925-2017)</i> permet de conserver une trace de l'histoire du BIE et constitue un véritable trésor qui contribuera à renforcer la visibilité du BIE.</li> <li>• Le BIE a revendiqué sa capacité de rassemblement et son leadership intellectuel à travers le rôle qu'il a joué en 2017 à l'échelle mondiale, régionale et</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La viabilité financière du magazine est menacée.</li> <li>• L'un des principaux risques est que le BIE continue de nourrir des attentes qu'il ne peut satisfaire en raison du manque de personnel à l'échelon tant supérieur qu'intermédiaire : le Bureau a par exemple dû</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter la part de publicité afin de garantir l'autofinancement du magazine.</li> <li>• Élargir la distribution stratégique du magazine.</li> <li>• Le Conseil peut réduire ce risque en soutenant le BIE.</li> </ul>

**prévention de l'extrémisme violent grâce à l'inclusion de valeurs universelles dans les curricula, et paradigme curriculaire mondial) ; et (iv) la signature d'un accord de collaboration avec deux prestigieux partenaires universitaires**

**Résultat :**

- Neuf (au lieu de quatre) allocutions liminaires ou discours équivalents ont été prononcés dans d'importants événements mondiaux, et le BIE a joué un rôle majeur lors de ceux-ci.
- En janvier, le BIE s'est attaché à résumer le débat mondial lancé par l'association Education Fast Forward à Londres dans le cadre du Forum mondial sur l'éducation (un rôle complexe et plus que prestigieux). Le thème du débat était plus que pertinent : l'adéquation des systèmes éducatifs à l'heure de préparer les apprenants à la 4<sup>e</sup> révolution industrielle.
- ❖ En mars, le BIE a organisé une table ronde de haut niveau sur la problématisation des compétences futures dans le cadre de la conférence de la CIES tenue à Atlanta (États-Unis). Cette table ronde a été reconnue comme la deuxième table ronde la plus suivie et la plus pertinente dans le cadre de cette conférence qui a réuni plus de 3 000 participants.
- ❖ En mai, le BIE a participé à deux événements parallèles axés sur l'éducation à la citoyenneté mondiale dans le cadre du Conseil des droits de l'homme et de la plateforme consacrée aux ODD.
- ❖ En septembre, le BIE s'est exprimé dans le cadre d'une table ronde de haut niveau organisée lors du Sommet mondial du secteur de l'éducation (tenu au Luxembourg) et consacrée à la recherche d'un équilibre entre la stabilité et la flexibilité des compétences.
- ❖ En septembre, le BIE a participé à une manifestation parallèle sur l'éducation dans les zones touchées par un conflit dans le cadre du Conseil des droits de l'homme.
- ❖ En septembre toujours, le BIE a prononcé une allocution liminaire lors du Sommet de l'Asie sur l'éducation et les compétences. Il a toutefois manqué l'occasion de prononcer un discours liminaire lors de la conférence organisée par l'Université du Queensland (Australie) sur les sciences de l'apprentissage.
- ❖ En novembre, le BIE et le Royaume d'Arabie saoudite ont co-organisé la tenue d'un événement parallèle dans le cadre de la 39<sup>e</sup> session de la Conférence générale de l'UNESCO. Cette manifestation, consacrée aux compétences futures et à l'avenir du curriculum, a été un franc succès à plusieurs niveaux : approbation des documents normatifs élaborés par le BIE, qualité du dialogue mené, et nombre et niveau des participants, parmi lesquels se trouvaient des ministres et d'éminents spécialistes issus de 60 pays (soit 31% des États membres).
- ❖ En novembre, lors du Sommet sur le Web, le BIE a participé à une table ronde intitulée « Investir en faveur des personnes, des compétences, des infrastructures et des possibilités » ainsi qu'à une table ronde ouverte sur l'apprentissage en classe et en dehors de la classe.
- ❖ En décembre, le BIE prononcera une allocution liminaire dans le cadre du Dialogue sur l'éducation du G20.
- ❖ En décembre également, le BIE prononcera un discours liminaire à l'occasion de la cérémonie de remise des prix de la Fondation Jacob consacrée à l'apprentissage des jeunes.

nationale. L'année 2017 a été décisive pour la visibilité du BIE.

- La volonté du BIE d'apporter sa contribution dans le secteur de l'éducation est plus qu'évidente.
- Le rôle de chef de file intellectuel du BIE dans son domaine de compétence est évident et croît de manière continue, grâce à la reconnaissance des autres parties prenantes, à la présence indéfectible du Bureau sur la scène internationale et à son autorité intellectuelle.

décliner des invitations stratégiques.

**Objectif d : tenue de deux conférences internationales (EPPE, et lecture et écriture)**

**Résultat :**

- En janvier, le BIE a organisé à Ouagadougou (Burkina Faso) une conférence sous-régionale qui a réuni trois pays, afin d'aborder les méthodes innovantes favorisant l'apprentissage de la lecture et de l'écriture lors des premières années du primaire.
- En février, le BIE a organisé, en collaboration avec l'Institut des Seychelles pour le développement de la petite enfance, une conférence biennale qui a réuni 18 pays, afin d'aborder la mise en place de systèmes d'EPPE résilients, et a prononcé une allocution liminaire à cette occasion.

**Objectif e : organisation de trois tables rondes de haut niveau (avenir du curriculum, prévention de l'extrémisme violent grâce à l'inclusion de valeurs universelles dans les curricula, et paradigme curriculaire mondial)**

**Résultat :**

- En mars, le BIE a organisé à Évian (France) la première consultation mondiale des chefs de file mondiaux du secteur de l'éducation sur les compétences futures et l'avenir du curriculum.
- En mai, le BIE a organisé au château de Marbach (Allemagne) une deuxième consultation des chefs de file mondiaux du secteur de l'éducation.
- Entre juin et août, le BIE a organisé une consultation en ligne avec les membres du Réseau mondial du curriculum. Cette consultation, menée en anglais, français, espagnol, arabe, russe et allemand, a été arbitrée par des chefs de file mondiaux volontaires qui parlaient ces langues.
- Le BIE a également organisé une table ronde sur la prévention de l'extrémisme violent grâce à l'inclusion de valeurs universelles dans les curricula.

**Objectif f : signature d'un accord de collaboration avec deux partenaires universitaires prestigieux**

**Résultat :**

- Deux accords de collaboration ont été signés avec des universités prestigieuses et un troisième accord est sur le point d'être signé.

**Objectif g : approbation des nouvelles marques du BIE**

**Résultat :**

- La revue *Perspectives* a été remaniée et la marque est respectée.
- Une marque cohérente a été définie pour la revue et est en cours de mise en œuvre.
- Un appel d'offres pour la redéfinition de la marque des brochures et des banques de ressources sera lancé avant la fin de l'année 2017.
- L'intégration de la nouvelle marque dans les banques de ressources et les autres produits du BIE sera finalisée en 2018.

- L'impact des nouvelles marques doit encore être établi.

### Objectif h : approbation des produits du BIE par trois tierces parties

#### Résultat :

- L'Internationale de l'éducation a approuvé le cadre du BIE relatif aux compétences futures et a entrepris de promouvoir l'alignement des cadres relatifs aux compétences des enseignants sur le cadre du BIE relatif aux compétences des apprenants.
- Lors de l'évènement parallèle organisé dans le cadre de la 39<sup>e</sup> session de la Conférence générale de l'UNESCO, les pays participants (plus de 50) ont approuvé le cadre du BIE relatif aux compétences futures et se sont engagés à le mettre en œuvre en collaboration avec le BIE.
- Lors de l'évènement parallèle organisé dans le cadre de la 39<sup>e</sup> session de la Conférence générale de l'UNESCO, l'OCDE a explicitement approuvé le cadre du BIE relatif aux compétences futures. Le BIE a quant à lui mis en évidence et reconnu la complémentarité de l'initiative de l'OCDE relative aux compétences pour 2030 avec le cadre du BIE relatif aux compétences futures.

#### Bilan : objectifs dépassés

## 2. Renforcer la communication externe du BIE

### Objectif a : adoption d'une stratégie en matière de communication

#### Résultat :

- Une stratégie en matière de communication a été élaborée et est en train d'être mise en œuvre.
- En septembre, un consultant principal en communication a été réengagé à temps partiel (en raison des contraintes budgétaires) afin de mettre en œuvre une stratégie globale en matière de communication. Deux nouveaux stagiaires ont été recrutés récemment, ce qui devrait également permettre de renforcer les capacités et la portée du BIE.

### Objectif b : renforcement des canaux numériques pertinents et remaniement du site Internet

#### Résultat :

- Bien qu'il doive encore être amélioré, le site Internet est géré de manière efficace et est conforme aux directives de l'ONU relatives à l'accessibilité et au multilinguisme, à la stratégie de l'UNESCO relative aux informations publiques et aux normes du Web.
- Bien qu'il y ait encore matière à amélioration, les contenus du site Internet sont régulièrement mis à jour. Les images doivent également être améliorées.
- Quarante-cinq nouvelles ont été élaborées, éditées et publiées en ligne en anglais. Six de ces nouvelles ont été traduites en français et dix en espagnol

- Les canaux numériques du BIE, tels que les forums, son site Internet, les réseaux sociaux, les courriels et les images, sont en train d'être considérablement améliorés.
- En 2017, 258 000 visites ont été enregistrées sur le site Internet du BIE. Conformément aux tendances actuelles, la version du site adaptée aux téléphones portables est de plus en plus utilisée (actuellement, plus de 21% des visiteurs utilisent un appareil mobile, un chiffre qui a doublé par rapport à 2015).
- Site Internet : 202 000 utilisateurs en 2017, dont 79,3% de nouveaux utilisateurs. Principales régions : Amérique du Sud et du Nord, Europe et Asie.
- Réseaux sociaux : sur Twitter, le nombre d'abonnés s'élève à 3 250, contre 1 800 à la même période l'année dernière, et les impressions ont fortement

- La communication efficace des activités croissantes du BIE exige le recrutement d'au moins deux membres du personnel à temps plein, des postes que le BIE n'est pas en mesure de financer.

- Les membres du Conseil pourraient détacher deux spécialistes en communication.

(l'une d'entre elles n'ayant été publiée qu'en espagnol). Des documents de communication connexes ont été diffusés en temps utile. De manière plus générale, 80% des contenus publiés en ligne sont disponibles en anglais, en français et en espagnol, et au moins 20% en arabe, en russe et en chinois.

- Des partenariats dans le domaine de la communication sont en train d'être conclus avec le secteur de l'UNESCO en charge de l'éducation, les membres du Rapport mondial de suivi sur l'éducation et l'ONUG.
- Le BIE est de plus en plus actif sur Twitter.
- L'élaboration d'une page Facebook est en cours, afin de fournir des informations sur le soutien fourni aux États membres.

**Objectif c : mise en place d'un canal de communication fonctionnel avec le Réseau mondial du curriculum**

**Résultat :**

- La communication avec le Réseau mondial du curriculum est assurée.

**Bilan : de manière générale, les objectifs ont été atteints, à l'exception du remaniement du site Internet en raison de la rotation des effectifs**

augmenté (moyenne annuelle de plus de 100 000 sur une période d'un an) ; les mentions faites par des partenaires sont passées à environ 60 par mois ; sur Facebook, le nombre de likes s'élève désormais à 2 001, contre 1 261 à la même période l'année dernière.

- La visibilité du BIE en tant que membre de la Genève internationale s'est accrue.
- La visibilité globale du BIE dans le monde s'est accrue.

**3. Soutenir les efforts visant à encourager les membres du Conseil du BIE et les États membres à apporter des contributions volontaires qui serviront à renforcer la capacité du BIE de fournir des services**

**Objectif a : signature d'un accord pluriannuel relatif à la fourniture de contributions volontaires avec trois pays membres du Conseil du BIE**

**Résultat :**

- Aucun membre du Conseil ne s'est engagé à fournir des contributions volontaires pluriannuelles au BIE comme prévu initialement, malgré la demande continue de soutien formulée par le Secrétariat. En outre, la Suisse a réduit sa contribution, qui est passée de 500 000 CHF en 2016 à 300 000 CHF en 2017 et a officiellement annoncé lors de la 39<sup>e</sup> session de la Conférence générale de l'UNESCO sa décision de cesser d'apporter un soutien financier au BIE à compter de 2018. Par ailleurs, les contributions ne sont pas versées à temps, ce qui rend le travail du Secrétariat extrêmement difficile.
- Après le Nigéria, les Seychelles se sont engagées à fournir des contributions volontaires de 100 000 dollars américains par année sur plusieurs années.
- Le Secrétariat du BIE a continué de solliciter les pays par le biais de leur délégation permanente, de visites sur place dans différentes régions et de

- Tant que le Conseil ne soutiendra pas les efforts de mobilisation de ressources extrabudgétaires, le BIE ne pourra pas se montrer à la hauteur de sa vision et de ses ambitions.

- Les membres du Conseil doivent jouer leur rôle et soutenir les efforts de mobilisation de ressources conformément aux statuts du BIE.
- Le Secrétariat poursuivra ses efforts de mobilisation de ressources.
- Trouver un nouveau pays hôte pour le BIE conformément à la recommandation formulée dans le Rapport d'audit de l'IOS en vue d'atténuer ce risque pourrait prendre beaucoup de temps.

<p>réunions dans le cadre d'importantes conférences internationales (telles que la 39<sup>e</sup> session de la Conférence générale de l'UNESCO) qui réunissent les ministres de l'éducation et d'autres responsables de haut niveau, de hauts représentants d'organisations intergouvernementales et de fondations, ainsi que des donateurs et des partenaires.</p> <p><b>Bilan : objectifs non atteints</b></p>			
<p><b>4. Soutenir les efforts visant à inciter les États membres à détacher du personnel qualifié</b></p> <p><b>Objectif a : au moins cinq membres du personnel de haut niveau détachés par les pays membres du Conseil du BIE</b></p> <p><b>Résultat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les membres du Conseil du BIE n'ont détaché aucun membre du personnel.</li> <li>• Le mandat s'appliquant au personnel détaché et les directives de l'UNESCO relatives aux détachements ont été envoyés une nouvelle fois aux membres du Bureau du Conseil ainsi qu'aux pays du Conseil de coopération du Golfe recommandés par le Président du Conseil.</li> </ul> <p><b>Bilan : objectif loin d'être atteint</b></p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les États membres continuent de ne pas détacher de personnel auprès du BIE.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les nouveaux membres du Conseil peuvent prendre un nouveau départ en termes de responsabilité statutaire et soutenir les efforts de mobilisation de ressources menés par le Secrétariat.</li> </ul>
<p><b>5. Soutenir les efforts visant à accroître et à diversifier les partenaires stratégiques du BIE</b></p> <p><b>Résultat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fondations et institutions philanthropiques <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite de la mise en œuvre de l'accord de partenariat entre le Hamdan Bin Rashid Al-Maktoum Award for Distinguished Academic Performance et le BIE-UNESCO visant à soutenir le Diplôme en conception et développement du curriculum dans la région arabe.</li> <li>- Donateur suisse tenu secret.</li> </ul> </li> <li>• Institutions spécialisées dans les domaines de compétence du BIE <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collaboration avec l'Institut du développement du curriculum du Kenya (KICD) en vue de renforcer les capacités institutionnelles et les conseils donnés sur le terrain dans le cadre du processus de réforme curriculaire.</li> <li>- Partenariat avec l'Académie internationale de l'éducation concernant la série <i>Pratiques éducatives</i>.</li> </ul> </li> <li>• Instituts universitaires et de recherche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le statut du BIE en tant que partenaire crédible et prestigieux s'améliore nettement, comme le montrent l'augmentation du nombre de partenaires, leur diversité et leur prestige.</li> </ul>		

- Collaboration avec l'IBRO pour soutenir sur le plan financier et technique la création de bourses destinées aux chercheurs qui se penchent sur les neurosciences de l'apprentissage.
- Coopération avec des universités (plans de travail avec la HBMSU dans les Émirats arabes unis, l'UOT en Tanzanie, l'UVM en Lituanie et l'UCU en Uruguay) pour la mise en œuvre du Certificat / Diplôme / programme de maîtrise en conception et développement du curriculum.
- Accord de coédition avec la Société pour la planification de l'enseignement public (Japon) concernant la traduction en japonais de la banque de ressources du BIE à l'appui de l'éducation inclusive
- Réseaux professionnels
  - Réseau mondial du curriculum : le réseau couvre 150 pays.
  - Réseau des anciens élèves du BIE-UNESCO : le réseau compte 260 participants des régions Afrique et Amérique latine et Caraïbes.
- Siège et bureaux hors Siège de l'UNESCO
  - Partenariat avec l'ED/IPS/IGE au Siège en ce qui concerne l'éducation inclusive.
  - Partenariat avec l'ED/ESC/TED au Siège en ce qui concerne le Diplôme / programme de maîtrise en conception et développement du curriculum.
  - Partenariat avec le Bureau de l'UNESCO à Nairobi en ce qui concerne les réformes curriculaires fondées sur les compétences.
  - Partenariat avec l'ED/MEM et l'ED/GEMR au Siège en ce qui concerne l'éducation au développement durable et l'éducation à la citoyenneté mondiale.
- Instituts et réseaux de l'UNESCO
  - BIE-IIEP-Siège : éducation des jeunes
  - UIL-IIEP-BIE-ESP de Tanzanie
  - MGEIP-Siège-BIE : prévention de l'extrémisme violent par le biais de conférences sur l'éducation
  - MGEIP-Bureau de Bangkok-BIE : étude de l'éducation à la citoyenneté mondiale
  - BIE-APCEIU : intégration de l'éducation à la citoyenneté mondiale dans les politiques, les curricula, les pratiques pédagogiques et la formation des enseignants

#### ***Nouveaux partenariats***

- Fondations et institutions philanthropiques
  - Fondation Dubai Care : EPPE
  - Fondation EDUCA : reconceptualisation de l'éducation des jeunes en République dominicaine
- Institutions spécialisées dans les domaines de compétence du BIE

- Centre national pour le développement de l'éducation du Koweït (NCED) : révision des nouveaux programmes et curricula
- Instituts universitaires et de recherche
  - Institut de l'apprentissage et des neurosciences (I-LABS) de l'Université de Washington (États-Unis)
  - Université de Berkeley (États-Unis)
  - Université du Queensland (Australie)
- Sièges et bureaux hors Siège de l'UNESCO
  - ED/ESC/PCR au Siège et Bureau de l'UNESCO à Beyrouth : éducation des jeunes
  - ED/MEM et ED/GEMR au Siège : éducation au développement durable et éducation à la citoyenneté mondiale
  - ED/ESC/CapEd au Siège – Bureau de l'UNESCO à Dakar – Bureau de l'UNESCO à Bangkok : formation des filles aux STEM
  - Bureau de l'UNESCO à Yangon : réforme de la formation pédagogique en mettant l'accent sur les compétences
- Instituts et réseaux de l'UNESCO
  - BIE-ISU : cartographie des curricula en vue de contribuer au suivi de la réalisation de la cible 1 de l'ODD 4 (lecture et mathématiques)
  - BIE-ISU : soutien de l'Alliance mondiale pour le suivi de l'apprentissage
  - EP-ISU : comptes nationaux de l'éducation
  - IICBA (CapEd Niger) : formation des filles aux STEM
- Ministères de l'éducation des États membres
  - Accord avec le Koweït en ce qui concerne la révision des nouveaux programmes et curricula proposés
  - Un protocole d'accord a été signé avec le Ministère de l'éducation du Royaume de Bahreïn en vue de fournir un soutien technique à l'heure d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur, et de promouvoir ainsi les compétences futures ainsi que l'éducation aux droits de l'homme et l'éducation à la citoyenneté mondiale

**Objectif a : chaque membre du personnel du BIE de niveau P3 doit amener un nouveau partenaire financier disposé à offrir 500 000 dollars américains par an pendant au moins deux ans.**

**Objectif b : chaque membre du personnel du BIE de niveau P4 et P5 doit amener deux nouveaux partenaires financiers disposés à offrir 500 000 dollars américains ou un partenaire financier disposé à offrir un million de dollars américains par an pendant au moins deux ans.**

**Objectif c : chaque membre du personnel du BIE de niveau D doit amener deux partenaires disposés à offrir un million de dollars américains par an pendant au moins deux ans.**

Bilan : les objectifs n'ont pas été atteints, hormis pour le membre du personnel de niveau D, dont l'objectif a été partiellement atteint : un partenaire a été amené mais son offre est de un million de dollars américains sur deux ans.

Remarque : compte tenu du temps nécessaire entre le début des discussions avec un partenaire et la réception effective des fonds, le Secrétariat du BIE n'est pas découragé par ces résultats et maintiendra ces trois objectifs jusqu'à ce que le Bureau ait atteint sa capacité réelle de mobilisation de ressources.

**6. Soutenir les efforts visant à instaurer des mécanismes de recrutement économes en ressources**

**Résultat :**

- Toute une gamme de mécanismes ont été maintenus pour rendre le recrutement du personnel plus rationnel. En plus des stagiaires et des consultants réguliers, le BIE a maintenu les postes de chercheurs principaux, de consultants juniors et de consultants de niveau intermédiaire de longue durée.
  - La capacité du BIE de fournir des services est en train d'être renforcée grâce à la mise en place de pôles de bonnes pratiques.
  - Le recrutement d'un spécialiste de programmes de niveau supérieur (P5) est en cours ; trois chercheurs principaux (spécialisés dans le domaine des neurosciences), six consultants de haut niveau de longue durée (curriculum, compétences et communication), dix consultants juniors, 36 consultants de courte durée et 13 stagiaires ont été recrutés en 2017.
- Si le BIE a pu fournir un programme de travail qu'une grande institution assumerait d'ordinaire, c'est grâce à ces approches novatrices de mobilisation des ressources techniques.

## VI. Données budgétaires

SPECIAL ACCOUNT FOR THE INTERNATIONAL BUREAU OF EDUCATION (IBE)  
COMPARAISON DE LA DOTATION DES DÉPENSES ET DE LA BALANCE DISPONIBLE  
ÉTAT POUR LA PÉRIODE DU 01 JANVIER AU 30 SEPTEMBRE 2017

2017

Septembre 2017

Exprimés en Dollar des États-Unis

LIGNE DE DOTATION / CHAPITRE DU PROGRAMME	DOTATIONS					DÉPENSES				SOLDES DE LA PÉRIODE	TAUX D'EXÉCUTION PÉRIODE REPORTING*	TAUX D'EXÉCUTION GLOBAL **	
	Dotations approuvées par le Conseil	Dotations approuvées par le Conseil ajustées	Ressources non reçues, reportés ou transférés	Ressources additionnelles	Solde provenant des obligations de 2016	Budgets Révisés	Dépenses	Obligations non liquidées période de reporting	Obligations non liquidées période future				Total période de reporting
<b>I. Activités du Programme</b>													
<b>I-1 Activités sous Résultats Escomptés I</b>	<b>1.447.194</b>	<b>1.318.946</b>	<b>(756.285)</b>	<b>893.074</b>	<b>171.110</b>	<b>1.626.845</b>	<b>550.592</b>	<b>1.391</b>	<b>160.156</b>	<b>551.983</b>	<b>914.706</b>	<b>33.9%</b>	<b>43.8%</b>
Diplôme "Conception et développement du curriculum"	21.447	21.369	-	-	35.934	57.303	1.722	200	18.300	1.922	37.081	3.4%	35.3%
Innovation et Leadership en matière de Curriculum et d'Apprentissage	43.000	43.432	-	93.900	7.123	144.455	82.291	100	21.938	82.391	40.126	57.0%	72.2%
Assistance technique aux Etats Membres pour la conception et le développement du Curriculum	188.496	188.496	(68.496)	409.010	-	529.010	185.581	102	35.850	185.683	307.477	35.1%	41.9%
Projet « Les résultats de l'apprentissage dans les premières années de primaire : intégration du curriculum, enseignement, supports d'apprentissage et évaluation »	716.206	625.449	(687.789)	-	103.536	41.196	41.196	-	-	41.196	-	100.0%	100.0%
Renforcer les systèmes éducatifs des EM afin de fournir une éducation de qualité et des opportunités d'apprentissage efficaces	439.147	403.017	-	390.164	24.517	817.698	206.370	700	84.068	207.070	526.560	25.3%	35.6%
Développer l'apprentissage des Sciences, de la Technologie, de l'Ingénierie et des Mathématiques pour les filles en Afrique et en Asie et Pacifique (Phase I)	38.898	37.183	-	-	-	37.183	33.432	289	-	33.721	3.462	90.7%	90.7%
<b>I-2 Activités sous Résultats Escomptés II</b>	<b>903.065</b>	<b>877.775</b>	<b>(140.195)</b>	<b>107.177</b>	<b>36.676</b>	<b>881.433</b>	<b>212.164</b>	<b>15.973</b>	<b>148.913</b>	<b>216.847</b>	<b>504.383</b>	<b>24.6%</b>	<b>42.8%</b>
Recherche et Publications	30.985	31.073	(20.000)	8.462	4.099	23.634	17.338	29	-	17.367	6.267	73.5%	73.5%
Gestion de connaissance	109.642	109.642	(80.000)	68.950	10.389	108.981	22.318	-	74.623	11.028	12.040	10.1%	89.0%
Développement du site web & Communication	172.195	172.070	(40.195)	-	1.553	133.428	34.323	15.944	70.301	50.267	12.860	37.7%	90.4%
Projet "Livres de texte"	181.798	155.940	-	-	20.624	176.564	49.890	-	-	49.890	126.674	28.3%	28.3%
Projet "Archives historiques"	408.445	409.050	-	29.765	11	438.826	88.295	-	3.989	88.295	346.542	20.1%	21.0%
<b>Total Activités du Programme (I)</b>	<b>2.350.259</b>	<b>2.196.721</b>	<b>(896.480)</b>	<b>1.000.251</b>	<b>207.786</b>	<b>2.508.278</b>	<b>762.756</b>	<b>17.364</b>	<b>309.069</b>	<b>780.120</b>	<b>1.419.089</b>	<b>31.1%</b>	<b>43.4%</b>
<b>II. Organe Direction, Administration Générale et Développement Institutionnel</b>													
II-1 Conseil et Bureau du Conseil du BIE	50.000	50.000	-	-	283	50.283	3.670	-	-	3.670	46.613	7.3%	7.3%
II-2 Frais généraux de fonctionnement	420.000	420.000	-	11.504	-	431.504	263.306	70.414	81.678	333.720	16.106	77.3%	96.3%
II-3 Bureau de la Direction	285.292	285.292	(99.965)	-	12.822	198.149	168.343	10.318	3.758	178.661	15.730	90.2%	92.1%
<b>Organe Direction, Adm. Gén et Dév Institutionnel</b>	<b>755.292</b>	<b>755.292</b>	<b>(99.965)</b>	<b>11.504</b>	<b>13.105</b>	<b>679.936</b>	<b>435.319</b>	<b>80.732</b>	<b>85.436</b>	<b>516.051</b>	<b>78.449</b>	<b>75.9%</b>	<b>88.5%</b>
<b>TOTAL I + II</b>	<b>3.105.551</b>	<b>2.952.013</b>	<b>(996.445)</b>	<b>1.011.755</b>	<b>220.891</b>	<b>3.188.214</b>	<b>1.198.075</b>	<b>98.097</b>	<b>394.505</b>	<b>1.296.172</b>	<b>1.497.537</b>	<b>40.7%</b>	<b>53.0%</b>
<b>Coût du personnel (Postes établis) (III)</b>	<b>2.221.050</b>	<b>2.221.050</b>	<b>-</b>	<b>95.836</b>	<b>3.090</b>	<b>2.319.976</b>	<b>1.564.504</b>	<b>4.111</b>	<b>239.173</b>	<b>1.568.615</b>	<b>512.188</b>	<b>67.6%</b>	<b>77.9%</b>
<b>TOTAL BUDGET ALLOUÉ 2017 (I + II + III)</b>	<b>5.326.601</b>	<b>5.173.063</b>	<b>(996.445)</b>	<b>1.107.591</b>	<b>223.981</b>	<b>5.508.190</b>	<b>2.762.579</b>	<b>102.207</b>	<b>633.678</b>	<b>2.864.786</b>	<b>2.009.726</b>	<b>52.0%</b>	<b>63.5%</b>

\* Taux d'exécution période reporting = Total période de reporting / budgets révisés \*\* Taux d'exécution globale = (Total période de reporting + Obligations non liquidées période future) / Budgets Révisés

## Annexe 1 : ODD 4 et cibles

*ODD 4 : assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie*

- Cible 4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.
- Cible 4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire.
- Cible 4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.
- Cible 4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.
- Cible 4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.
- Cible 4.6 D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter.
- Cible 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.
- Cible 4.a Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous.
- Cible 4.b D'ici à 2020, augmenter considérablement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, aux petits États insulaires en développement et aux pays d'Afrique, pour financer le suivi d'études supérieures, y compris la formation professionnelle, les cursus informatiques, techniques et scientifiques et les études d'ingénieur, dans des pays développés et d'autres pays en développement.
- Cible 4.c D'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.



## Annexe 2 : registre des risques et des progrès accomplis par le BIE en lien avec les recommandations formulées dans le Rapport d'audit 2016 de l'IOS

RISQUES	MESURES À PRENDRE	ÉVALUATION DES RISQUES 2017			
		1 <sup>e</sup> TRIM	2 <sup>e</sup> TRIM	3 <sup>e</sup> TRIM	4 <sup>e</sup> TRIM
<b>1. VIABILITÉ FINANCIÈRE</b>		Moyen	Moyen	Élevé	Élevé
<b>a. Baisse des contributions volontaires</b>		Moyen	Moyen	Élevé	Élevé
✚ Absence de soutien du Conseil	Le Conseil doit aider le BIE à combler le manque de fonds	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
✚ Retrait du pays hôte	Le Conseil, le Siège et le Secrétariat du BIE doivent trouver un pays hôte	Indeterminé	Indeterminé	Indeterminé	Indeterminé
✚ Longueur des procédures relatives aux contributions volontaires potentielles	Le Secrétariat du BIE doit soutenir les efforts visant à obtenir de nouvelles contributions volontaires	Élevé	Moyen	Moyen	Élevé
<b>b. Baisse des ressources existantes et du soutien du secteur privé</b>	Le Secrétariat du BIE doit s'efforcer de conserver les ressources existantes et le soutien du secteur privé	Moyen	Faible	Faible	Faible
	Le Secrétariat du BIE doit s'efforcer de trouver de nouvelles ressources et de nouveaux contributeurs dans le secteur privé	Faible	Faible	Faible	Faible
<b>c. Le Siège et d'autres partenaires techniques traitent le BIE comme un cabinet de consultants</b>	Le Siège doit garantir le financement global des services relevant de la compétence du BIE ; le Secrétariat du BIE doit négocier des contrats de service pluriannuels avec les États membres et les autres organisations et éviter d'accepter des contrats de consultant	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
<b>d. Les États membres perçoivent le BIE comme un organisme donateur qui fournit gratuitement des services et des ressources</b>	Les États membres et le Siège doivent reconnaître les biens publics mondiaux produits par le BIE ; le Secrétariat du BIE doit monétiser l'ensemble de ses services et de ses ressources afin de devenir progressivement autonome, sans compter les contributions volontaires ; et discuter avec les donateurs de la possibilité que les accords conclus avec le BIE couvrent principalement les services techniques et qu'en principe les coûts des activités propres à un pays bénéficiaire soient couverts directement par le donateur.	Élevé	Élevé	Moyen	Moyen

<b>2. PÉNURIE DE PERSONNEL ET FAIBLES COMPÉTENCES TECHNIQUES</b>					
<b>e. Aucun personnel qualifié n'est détaché par le Conseil</b>	Le Conseil doit fournir des contributions volontaires, soutenir les efforts de mobilisation de ressources menés par le Secrétariat et détacher du personnel qualifié	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
	Le Secrétariat doit garder ses collaborateurs innovants et efficaces (consultants auxiliaires, contrats d'une durée de onze mois, responsables principaux, avances sur honoraires) et maintenir ses prestigieux partenariats techniques	Faible	Faible	Faible	Faible
<b>f. Forte rotation des effectifs en raison de contrats précaires</b>	Le Conseil doit aider le Secrétariat à garantir un financement suffisant et durable	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
<b>g. L'utilisation restreinte des fonds extrabudgétaires pour mettre en place les programmes ordinaires empêche un recrutement concurrentiel à l'interne</b>	Mise en place de programmes ordinaires plus flexibles mais à faible risque par le biais de ressources extrabudgétaires durables et à faible risque	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
<b>3. AFAIBLISSEMENT DE L'ORIENTATION STRATÉGIQUE</b>					
<b>h. Le rôle stratégique de la direction est monopolisé par les activités liées aux programmes en raison du manque de personnel</b>	Le Conseil doit soutenir les efforts de mobilisation de ressources menés par le Secrétariat et détacher du personnel qualifié	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
<b>i. L'orientation stratégique est détournée par les priorités des donateurs</b>	Le Secrétariat peut être obligé d'accepter des tâches ne correspondant pas à l'orientation stratégique définie afin d'obtenir les fonds nécessaires	Faible	Faible	Faible	Faible
<b>4. AFAIBLISSEMENT INSTITUTIONNEL</b>					
<b>j. Le Siège continue de développer des capacités liées aux fonctions essentielles du BIE</b>	Le Siège doit transférer l'ensemble des fonctions liées aux curricula, à l'enseignement, à l'apprentissage et à l'évaluation au BIE, de même que le personnel et les fonds correspondants	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
<b>k. Non-respect des délais en raison du manque de personnel et de fonds</b>	Le Conseil et le Siège doivent unir leurs forces afin de garantir la viabilité financière du BIE	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
<b>l. Des institutions disposant de davantage de ressources empiètent sur le rôle institutionnel du BIE en raison de leur capacité financière et technique d'agir</b>	Le Secrétariat doit poursuivre ses efforts visant à rester à l'avant-garde de la mission du BIE malgré le manque de personnel et l'insuffisance des fonds	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
<b>5. DÉGRADATION DE LA RÉPUTATION</b>					
	Le Secrétariat doit conclure des partenariats avec de nouveaux instituts techniques prestigieux	Faible	Faible	Faible	Faible
	Le Secrétariat doit maintenir la qualité de ses services techniques	Faible	Faible	Faible	Faible

	Le Secrétariat doit maintenir la qualité de ses publications et de ses autres produits techniques	Faible	Faible	Faible	Faible
	Le Secrétariat doit conserver sa visibilité à l'échelle mondiale et maintenir sa présence sur la scène internationale	Faible	Faible	Faible	Faible
	Le Secrétariat doit conserver son leadership intellectuel et sa capacité de rassemblement	Faible	Faible	Faible	Faible





Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Bureau international  
d'éducation

**SOIXANTE-SEPTIÈME SESSION  
DU CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

Genève, 6 – 7 décembre 2017

**PROJET DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS ET BUDGET 2018**





United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization



International Bureau  
of Education

# Projet de programme de travail et de budget pour 2018 présenté à la 67<sup>e</sup> session du Conseil du BIE





## Table des matières

- I. Le contexte du programme
- II. Résultat escompté 1 du BIE, contribuant à l'axe d'action 1 [Résultats escomptés : 1 & 6, 7 & 8] et à l'ODD 4 et aux cibles 4.1, 4.2, 4.4 et 4.7, et aussi l'ODD 5  
*Appuyer les capacités des Etats Membres à offrir une éducation de qualité liée au développement et de promouvoir des possibilités d'apprentissage mises en œuvre au travers de processus curriculaire, d'apprentissage et d'évaluation*
- III. Résultat escompté 2 du BIE, contribuant à l'axe d'action 2 [Résultat escompté 10]  
*Appuyer les capacités de recherche et d'anticipation des Etats Membres en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation ; et aussi le suivi sur la base de données concrètes des objectifs des ODD*
- IV. Développement institutionnel et organisationnel (fonction de renforcement des capacités du BIE comme condition préalable pour parvenir aux Résultats escomptés 1 et 2)
- V. Données budgétaires

*Annexe 1 : ODD 4 et cibles*



# I. Contexte du programme

## Introduction

Ce document présente le programme de travail et budget proposé pour 2018 (ci-après dénommé le « programme ») à la 67<sup>e</sup> session du Conseil du BIE pour examen et approbation. Conformément à la pratique habituelle, ce programme a été établi sur la base du mandat, des fonctions essentielles, des documents C/4 et C/5, des principaux axes d'action, des résultats escomptés et de la stratégie du secteur pour 2014-2021 de l'UNESCO, et il s'inscrit dans le cadre de la stratégie visant à faire du BIE un centre d'excellence.

En 2018, le BIE continuera d'accroître sa contribution aux principes de base de l'ODD 4 – Éducation 2030 : i) une éducation de meilleure qualité et plus équitable et l'amélioration des résultats de l'apprentissage, ii) l'équité en matière d'éducation et de possibilités, processus et résultats de l'apprentissage, et iii) la pertinence de l'éducation et de l'apprentissage au regard du développement. Ces contributions seront étayées par le riche socle d'instruments normatifs et opérationnels produits en 2017. Le BIE maintiendra également sa contribution clé à la mise en œuvre et au suivi des cibles de l'ODD 4 en étroite collaboration avec l'équipe chargée du Rapport mondial de suivi sur l'éducation (GEMR) et l'IUS ainsi qu'avec le Siège et les bureaux régionaux.

Grâce à la collaboration et au soutien résolu du Conseil, le BIE renégociera sa position au sein du secteur de l'éducation en tant que producteur clé de biens publics mondiaux devant bénéficier d'un financement spécifique dans le cadre de la fonction normative de l'UNESCO à l'échelle mondiale. Il renégociera aussi sa position en tant que contributeur clé et le plus cohérent au rapport mondial de suivi sur l'éducation et à la production par l'ISU de biens publics mondiaux concernant le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des cibles de l'ODD 4. Le BIE renégociera en outre la structure financière de son assistance technique au CapEd au niveau des pays et à d'autres partenaires techniques.

Le BIE continuera d'accorder toute son attention à la mise en œuvre du programme à moyen terme décrit ci-après.

## Domaines programmatiques à moyen terme (2015-2021) : Accélération des progrès vers l'acquisition du statut de centre d'excellence

*Innovation et leadership en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation* (Fonction normative) : le programme appuie la mise en œuvre du nouveau paradigme sur le curriculum et la redéfinition ainsi que le repositionnement du curriculum qui en résulteront au XXI<sup>e</sup> siècle et dans le cadre de la 4<sup>e</sup> révolution industrielle (4RI), l'ODD 4 – Éducation 2030. Il portera sur la fourniture de directives opérationnelles pour les sept autres dimensions autour desquelles le BIE a repensé le curriculum.

*Questions fondamentales et d'actualité en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation* (Fonction de laboratoire d'idées) : le programme a pour objectif de mettre au point des principes directeurs, des prototypes, des cadres, des études et des interventions de pointe dans les domaines où la demande est forte et où les États membres ont peu d'expérience et/ou dans les domaines où les États membres ne réalisent pas les progrès escomptés.

*Production et gestion de connaissances en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation* (Fonction de centre d'information et d'échanges – *Clearinghouse*) : le programme améliore sur le fond et la forme l'accès aux connaissances fondées sur des données probantes nécessaires pour orienter la conception et le développement du curriculum, ainsi que pour l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation conformément aux exigences de l'ODD 4 - Éducation 2030, du XXI<sup>e</sup> siècle et de la 4RI. Concrètement, le BIE cherchera à renforcer son rôle de passeur de connaissances en vue de combler les lacunes entre les connaissances produites et leur application en se centrant sur i) le curriculum et la pertinence de l'éducation vis-à-vis du développement et sur ii) les sciences de l'apprentissage et leur application pour l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation. Le BIE améliorera également la diffusion réelle et virtuelle des connaissances fondées sur des travaux de recherche de pointe à des spécialistes ciblés.

*Renforcement systémique de la qualité et de l'adéquation au développement de l'éducation et de l'apprentissage* (Fonction de renforcement des capacités) : ce programme s'attache davantage à renforcer la capacité des États membres à améliorer l'efficacité et l'efficacité de leurs systèmes d'éducation et d'apprentissage en tant

que cadres indispensables à la mise en œuvre effective du curriculum.

*Rôle de leadership dans le dialogue mondial sur le curriculum et l'apprentissage* (Fonction de leadership intellectuel) : ce programme vise à maintenir le leadership intellectuel et le dialogue au niveau mondial sur les domaines de compétence du BIE, notamment les implications conceptuelles et opérationnelles des ODD en général et de l'ODD 4 en particulier pour la conception et le développement des curricula nationaux et pour les résultats de ces processus. En menant ce dialogue, le BIE renforcera également sa position en tant que centre d'excellence mondial en matière de curriculum et de questions associées et en tant que contributeur indispensable à la réalisation de l'ODD 4.

*Développement institutionnel et organisationnel* (Fonction de renforcement des capacités du BIE) : Ce programme a pour objectif d'aider à renforcer la capacité du BIE comme condition préalable pour l'exécution de son mandat.

## II. Résultat escompté 1 du BIE, contribuant à l'axe d'action 1 [Résultats escomptés : 1 & 6 et 7 & 8] et à l'ODD 4 et aux cible 4.1, 4.2, 4.4 et 4.7, et aussi à l'ODD 5

*Appuyer les capacités des Etats Membres à offrir une éducation de qualité liée au développement et de promouvoir des possibilités d'apprentissage mises en œuvre au travers de processus curriculaire, d'apprentissage et d'évaluation*

En 2018, le BIE se concentrera résolument sur ses fonctions normatives et de leadership intellectuel à l'échelle mondiale. Cette activité a une importance stratégique par le fait qu'elle permet d'accroître la visibilité du BIE et de promouvoir son statut de Centre d'excellence sur le terrain. L'assistance technique sera la seconde priorité en raison de sa structure financière. Globalement, le BIE entreprendra des activités dans les quatre domaines suivants au titre du résultat escompté 1 :

- i) Mener un dialogue mondial sur l'avenir du curriculum au XXI<sup>e</sup> siècle et dans le contexte de la 4<sup>e</sup> révolution industrielle, essentiellement par la création d'un observatoire mondial du curriculum, avec une capacité suffisante d'anticipation et de prévision afin de fournir des orientations périodiques sur les tendances futures et de diffuser avec efficacité des conseils aux États membres et aux partenaires essentiels du BIE. Le BIE continuera aussi de produire des guides opérationnels sur la manière d'aligner les curricula nationaux sur les tendances actuelles et futures. Les conseils au niveau mondial et les guides opérationnels seront élaborés en tant que biens publics mondiaux que les États membres et d'autres entités pourront appliquer en recourant à leurs propres ressources techniques. Le BIE choisira un nombre limité de pays – deux en Afrique et un dans les États arabes, un en Asie et un en Europe de l'Est - pour créer un effet de démonstration et fournir les meilleures pratiques en matière de curriculum, d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation.
- ii) Fournir une assistance technique personnalisée entièrement remboursable aux États membres pour les aider dans leur processus de réforme et de transformation curriculaires en tenant compte des tendances actuelles et futures. Le BIE fournira également une aide technique entièrement financée aux institutions partenaires essentielles telles que l'Internationale de l'éducation et les centres d'évaluation pour aligner les curricula et les cadres d'évaluation sur les conceptions actuelles et les meilleures pratiques en matière de curriculum et d'apprentissage.
- iii) Appuyer la formation entièrement autofinancée des futurs responsables des processus curriculaires nationaux grâce à des programmes de formation destinés spécifiquement aux décideurs, aux éducateurs, aux concepteurs et aux spécialistes des curricula, aux superviseurs, aux directeurs d'établissement, aux formateurs d'enseignants et aux chercheurs.
- iv) Soutenir la fonction de laboratoire d'idées et continuer de gérer et diffuser des connaissances de pointe et de promouvoir les meilleures pratiques relatives aux principaux enjeux actuels en matière de curriculum, d'apprentissage, d'enseignement et d'évaluation.

Activités	Impact escompté	Risques	Atténuation des risques
<p><b>1. Soutenir le rôle normatif et le leadership intellectuel en tant que centre d'excellence en matière de curriculum et de questions associées (conformément aux cibles 4.1 et 4.7 et Axe d'action 1, points 1,6,8 &amp;10)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Compléter, publier et traduire (d'anglais en arabe et en français) un document normatif sur le curriculum en tant qu'outil permettant de donner effet aux politiques sur l'apprentissage tout au long de la vie (en fonction des fonds disponibles) ;</li> <li>• Créer l'observatoire mondial du curriculum avec une représentation régionale et moyennant une capacité suffisante d'anticipation et de prévision afin de fournir des orientations périodiques sur les tendances futures et de diffuser avec efficacité des conseils aux États membres et aux partenaires essentiels du BIE ;</li> <li>• Quatre pays pilotes (des régions Afrique, États arabes, Asie et Europe de l'Est) seront sélectionnés pour, conjointement avec les Seychelles, contextualiser et appliquer pleinement l'ensemble de guides normatifs clés du BIE sur l'avenir du curriculum (en fonction de la volonté des pays de financer totalement l'assistance technique ou de fournir des contributions volontaires au BIE) ;</li> <li>• Maintenir l'appui technique à l'ECM, aux STEM, à l'EPPE, à l'équité et à l'inclusion, et entreprendre une étude comparative sur la jeunesse dans les États arabes (en fonction des fonds disponibles).</li> </ul> <p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La composition de l'observatoire mondial du curriculum est établie ;</li> <li>• Le document sur le curriculum et l'apprentissage tout au long de la vie terminé</li> <li>• Activités menées dans les pays pilotes en cours ;</li> <li>• Huit réflexions en cours sont publiées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La capacité d'anticipation et de prévision au niveau mondial et les services de conseil sont améliorés ;</li> <li>• Les effets de démonstration des meilleures pratiques en matière de curriculum, d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation peuvent être constatés grâce au travail avec les pays pilotes ;</li> <li>• La reconnaissance du leadership intellectuel et normatif mondial du BIE se poursuit ;</li> <li>• Le partenariat et la collaboration entre le BIE et le réseau mondial du curriculum sont renforcés ;</li> <li>• La capacité des États membres de traiter des principaux enjeux actuels progresse de manière manifeste.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La pénurie de fonds continuera de représenter une menace sérieuse.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre de la nouvelle stratégie de mobilisation des ressources</li> </ul>

**2. Assurer une formation en matière de curriculum et d'apprentissage par des programmes régionaux de diplôme/master (conformément à la cible 4.1 et au moyen de mise en œuvre visé au paragraphe 4.c de l'ODD 4, et à l'Axe d'action 1 points 1,6,7 & 8)**

- Revaloriser les programmes autonomes du diplôme au niveau d'un master qui, suivant l'exemple de l'Afrique, doit être lancé dans la région arabe en 2018-2019 en partenariat avec la Section pour la formation des enseignants (ED/ESC/TED) de l'UNESCO et la Hamdan Bin Mohammed Smart University (HBMSMU) ;
- Actualiser et publier en ligne la banque de ressources curriculaires du BIE 2017 (en anglais, arabe et français);
- Lancer le cours mondial de master dans le pays d'accueil du BIE (en fonction des fonds disponibles et de l'autofinancement des étudiants) ;
- Continuer de suivre l'impact des cours du diplôme sur le terrain en mettant l'accent sur les impacts à moyen et à long terme sur la carrière professionnelle des anciens élèves et leur contribution à la réforme et au développement des curricula.

**Objectifs :**

- Le cours de master du BIE au niveau mondial est prêt à être lancé ;
- Les programmes de diplôme/master sont dispensés dans la région arabe ;
- La banque de ressources curriculaires du BIE est disponible en anglais, arabe et français.

- Les programmes de formation et le nouveau paradigme du curriculum concordent sur le plan conceptuel ;
- Les diplômés du cours sont mieux à même de soutenir les efforts de leur pays pour aligner les curricula et la pédagogie aux différents niveaux du système éducatif sur l'ODD 4 – Education 2030 ;
- Le leadership technique à l'échelon des pays et la masse critique pour la conception, le développement et la mise en œuvre du curriculum se sont régulièrement accrus.

- Taux de réussite variable des cours en raison de la charge de travail des candidats.

- Maintenir la flexibilité de la formation et le rythme personnalisé des cours.

### 3. Instaurer une assistance technique entièrement remboursable à la demande des États membres et/ou des entités partenaires [aligné à l'Axe d'action 1 points 1,6,7 & 8]

- Continuer d'aider tous les pays qui souhaitent financer entièrement cette assistance soit directement, soit par l'intermédiaire d'entités qui en font la demande. L'assistance technique portera sur les thèmes suivants :

#### Objectifs :

- Alignement du curriculum au nouveau paradigme: cinq pays pilotes ;
- Programme d'amélioration de l'EPPE en cours: cinq pays ;
- Programme d'Éducation inclusive en cours: sept pays ;
- Mise en œuvre de politiques et curricula de l'ECM : cinq pays ;
- Universités du futur : un pays ;
- Curriculum pour l'Éducation aux droits de l'homme et ECM en cours: un pays ;
- Éducation aux STEM : un pays ;
- Cadre de compétences des enseignants aligné aux compétences du futur du BIE: un partenaire au niveau mondial ;
- Éducation des jeunes en cours : un pays.

- La capacité technique des États membres à prendre en considération les principaux enjeux actuels en matière de curriculum, d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation s'est nettement améliorée ;
- La réputation du BIE en tant que centre d'excellence s'est encore accrue.

- Insister sur une assistance technique entièrement remboursable peut fortement réduire la présence géographique du BIE et son audience auprès des pays les plus pauvres.

- L'accent devrait être mis sur l'importance intellectuelle et le prestige du BIE et cela devrait plus que compenser sa présence géographique limitée ;
- Insister sur le rôle normatif et intellectuel du BIE plutôt que sur ses fonctions d'exécution.

### 4. Renforcer la capacité des États membres à concevoir, développer, mettre en œuvre et suivre des programmes d'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) et des questions connexes (conformément à la cible 4.7 de l'ODD 4, et à l'Axe d'action 2 point 10)

- Mettre au point la boîte à outils du BIE en matière d'ECM, qui porte sur des questions telles que la compréhension des concepts, les politiques, le curriculum, la pédagogie, les matériels pédagogiques et la formation des enseignants.

#### Objectif :

- Boîte à outils du BIE en matière d'ECM diffusée et testée dans un pays.

- Le rôle de chef de file joué par le BIE dans la conception de curricula et de méthodes pédagogiques intégrant l'ECM et dans le suivi de la réalisation de la cible 4.7 de l'ODD 4 est respecté.

- Des attentes peuvent persister quant au maintien par le BIE d'une assistance technique à d'autres entités en l'absence de cadre de financement durable.

- Continuer de renégocier des cadres de financement avec les partenaires pour renforcer le personnel technique et pour que l'assistance technique soit entièrement financée.

### 5. Renforcer la capacité des États membres à concevoir, développer, mettre en œuvre et suivre l'ODD 4.1 (conformément à la cible 4.1 de l'ODD 4 et à l'Axe d'action 2 point 10)

- Maintenir la collaboration avec l'IUS concernant le suivi de la mise en œuvre de la cible 4.1 (mathématiques) en pilotant l'élaboration du cadre de référence de l'UNESCO pour les mathématiques (contenus et compétences) et en élargissant la collaboration au domaine de la lecture.

#### Objectifs :

- Présentation de la première version du cadre de référence pour les mathématiques (contenus et compétences) ;
- Recensement et analyse des cadres nationaux d'évaluation pour la lecture.

- Le rôle de chef de file joué par le BIE dans l'établissement de liens entre les cadres d'évaluation et les cadres curriculaires et dans le suivi de la réalisation de la cible 4.1 de l'ODD 4 est respecté.

- Manque de personnel et de ressources pour analyser les cadres d'évaluation en différentes langues.

- Inciter les États membres et les partenaires à mobiliser des ressources et/ou à collaborer aux analyses ;
- Continuer de renégocier des cadres de financement avec les partenaires pour renforcer le personnel technique et pour que l'assistance technique soit entièrement financée.

**6. Renforcer les capacités des États membres à concevoir et développer des systèmes holistiques d'éducation et de protection de la petite enfance (EPPE) (conformément à la cible 4.2 de l'ODD 4 et l'Axe d'action 1 points 1 & 8)**

- Finaliser la production d'un prototype de système d'EPPE résilient pour les enfants de 0 à 3 ans et de 4 à 8 ans ;
- Mettre au point des lignes directrices pour l'adaptation contextuelle du prototype de système d'EPPE pour aider quatre États membres à concevoir et développer des systèmes globaux et holistiques d'EPPE qui puissent servir de pratiques optimales pour d'autres pays ;
- Tenir une consultation en ligne avec des leaders d'opinion mondiaux sur l'EPPE afin d'examiner et valider le prototype de système holistique d'EPPE ;
- Organiser un atelier international pour faire connaître et valider le prototype et les lignes directrices avec des représentants du Cameroun, de l'Égypte, de l'Inde, des Seychelles et du Swaziland et avec des experts internationaux sur le terrain ;
- Traduire le prototype et les lignes directrices du système d'EPPE en arabe et en français ;
- Commencer à travailler sur l'indice holistique de développement adapté à la petite enfance (HECDI) pour faciliter le suivi de la réalisation de l'ODD 4.2 et les travaux des cinq pays partenaires ;
- Une analyse de situation en matière d'EPPE est réalisée dans un État de l'Inde et en Égypte ;
- Une aide au renforcement des capacités et un appui technique à la création de systèmes d'EPPE de qualité sont apportés au Cameroun et au Swaziland.

**Objectifs ;**

- Publication d'un prototype complet de système d'EPPE pour les enfants de 0 à 3 ans et de 4 à 8 ans ;
- Tenue d'un séminaire international sur le prototype de système d'EPPE à des fins de validation ;
- Élaboration d'un avant-projet d'HECDI ;
- Quatre activités de renforcement des capacités et d'assistance technique (Swaziland, Inde (un État), Égypte et Cameroun) ;
- Deux rapports nationaux d'analyse de situation en matière d'EPPE sont consultables pour l'Égypte et un État de l'Inde.

- La capacité de cinq États membres à concevoir et mettre en œuvre des systèmes d'EPPE résilients est améliorée ;
- La collaboration Sud-Sud est améliorée ;
- La collaboration Nord/Sud et Sud/Nord en progression
- L'apprentissage par les pairs a progressé.

**7. Renforcer les capacités des États membres à concevoir et développer des curricula inclusifs (conformément à la cible 4.5 de l'ODD 4 et l'Axe d'action 1 points 1, 6 & 8)**

- Soutenir la publication et la diffusion dans différentes langues de la banque de ressources du BIE « Reaching out to All Learners: a Resource Pack for Supporting Inclusive Education » (Atteindre tous les apprenants : une banque de ressources pour soutenir l'éducation inclusive) et de la publication de l'UNESCO intitulée « Un

- La capacité des États membres à concevoir et mettre en œuvre des politiques et des curricula inclusifs est renforcée ;

- Manque de ressources pour traduire les documents sur

- Inciter les ministères de l'éducation et les partenaires (Partenariat mondial pour l'éducation par ex.) à mobiliser

<p>guide pour assurer l'inclusion et l'équité dans l'éducation » et soutenir les efforts déployés par les États membres pour veiller à ce que leur éducation en général et leurs curricula en particulier soient équitables et inclusifs, conformément à l'ODD 4 (en fonction des fonds disponibles) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer et diriger un mécanisme d'assurance qualité pour évaluer le degré d'inclusion des curricula et la pédagogie dans différentes régions en partenariat avec l'Education Relief Foundation (ERF) et la Section de l'éducation pour l'inclusion et l'égalité des genres de l'UNESCO (ED/IPS/IGE) (en fonction des fonds disponibles) ;</li> <li>Mettre en œuvre une série de cours sur l'éducation inclusive dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes en partenariat avec l'Organisation des États américains (OEA) (en fonction d'un accord de financement entre les partenaires).</li> </ul> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Élaboration d'une banque de ressources pour l'éducation inclusive à l'intention des États du Golfe;</li> <li>Mise en œuvre d'un cours sur l'éducation inclusive disposant d'un financement durable dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La capacité des États membres à suivre les progrès vers une éducation et des curricula équitables et inclusifs est renforcée.</li> </ul>	<p>l'éducation inclusive dans au moins quatre langues des Nations Unies.</p>	<p>des ressources pour que le guide et la banque de données sur l'éducation inclusive soient publiés dans au moins quatre langues des Nations Unies ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Continuer de renégocier les cadres de financement avec les partenaires, y compris le Siège, pour renforcer le personnel technique et pour que l'assistance technique soit entièrement financée.</li> </ul>
<p><b>8. Renforcer les capacités des États membres à concevoir et développer des politiques et des curricula pour l'éducation des jeunes (conformément à la cible 4.4 de l'ODD 4 et l'Axe d'action 1 points 1, 6 &amp; 8)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir la collaboration avec le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth et la Section Partenariats, coopération et recherche (ED/ESC/PCR) concernant l'élaboration, la finalisation et la mise en œuvre du cadre pour un profil de la jeunesse pour la région arabe (en fonction des fonds disponibles) ;</li> <li>Poursuivre les analyses comparatives internes sur l'éducation et les compétences des jeunes.</li> </ul> <p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Production et examen du cadre pour un profil de la jeunesse pour la région arabe.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Meilleure compréhension par les États membres du lien entre l'éducation des jeunes et les autres politiques ;</li> <li>Renforcement de la capacité des États membres à concevoir, élaborer et mettre en œuvre des politiques et des curricula pour l'éducation des jeunes en vue de leur engagement holistique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque de personnel et de ressources pour analyser le cadre curriculaire en différentes langues.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Négocier avec le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth un cadre de financement propre à assurer le personnel nécessaire au BIE.</li> </ul>
<p><b>9. Renforcer les capacités des États membres à concevoir et élaborer des politiques et des curricula en matière de migration (conformément à la cible 4.7 de l'ODD 4)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Dans le cadre d'un partenariat GEMR-BIE, réaliser une étude sur la façon dont les documents curriculaires pour l'éducation et les manuels scolaires décrivent les migrations sur la base d'un échantillon de pays confrontés aux migrations et/ou aux déplacements de personnes (en fonction des fonds disponibles).</li> </ul> <p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Une étude entreprise sur les questions de migration traitées dans les curricula et les manuels scolaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La capacité des États membres à concevoir, élaborer et mettre en œuvre des politiques et des curricula qui prennent en compte les questions de migration est renforcée ;</li> <li>Le rôle crucial joué par le BIE dans le suivi des cibles de l'ODD 4 est encore plus affirmé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque de personnel et de ressources pour analyser les politiques, cadres curriculaires et manuels scolaires en différentes langues.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Négocier avec l'équipe chargée du GEMR un cadre financier permettant d'assurer au BIE le personnel nécessaire pour mener cette initiative.</li> </ul>

### III. Résultat escompté 2 du BIE, contribuant à l'axe d'action 2 [Résultat escompté 10]

*Appuyer les capacités de recherche et d'anticipation des Etats Membres en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation ; et aussi le suivi sur la base de données concrètes des objectifs des ODD*

En 2018, le BIE renforcera considérablement son rôle de courtier en connaissances en vue de rendre les résultats des recherches de pointe accessibles à un grand nombre de décideurs et de praticiens. Il centrera ses activités sur deux thèmes qui sont au cœur de son mandat et contribuent directement à la réalisation de l'ODD 4 : l'apprentissage (en particulier les *neurosciences de l'apprentissage*) et la pertinence du curriculum vis-à-vis du développement (en particulier les *compétences futures*). En outre, en collaboration avec des organisations intellectuelles prestigieuses, le BIE assoira sans réserve son statut de centre d'information et d'échanges pour les sciences de l'apprentissage et pour la pertinence du curriculum vis-à-vis du développement.

Activités	Impact escompté	Risques	Atténuation des risques
<p><b>1. Renforcer et orienter les fonctions de courtier en connaissances (conformément à la cible 4.1 de l'ODD 4 et à l'Axe d'action 2 point 10 et l'Axe d'action 1 point 1</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Établir et maintenir la fonction de centre d'information et d'échanges du BIE pour les sciences de l'apprentissage et pour la pertinence du curriculum vis-à-vis du développement (en fonction des fonds disponibles) ;</li> <li>En collaboration avec des centres de pointe dans le domaine des sciences de l'apprentissage, maintenir l'intérêt porté aux neurosciences de l'apprentissage en tant que première thématique de l'action de courtage en connaissances (en fonction des fonds disponibles).</li> </ul> <p><b>Objectif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Au moins 15 produits présentés sur la plateforme du BIE.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>Maintenir la production – en anglais, en arabe et en mandarin – de la publication <i>Perspectives</i> sur des sujets présentant un intérêt pour le programme de travail et la mission du BIE.</li> </ul> <p><b>Objectif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Quatre numéros par an.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>Maintenir la production de la série d'ouvrages du BIE sur le curriculum, l'apprentissage et l'évaluation (en fonction des fonds disponibles).</li> </ul> <p><b>Objectif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Au moins un livre publié dans la série du BIE sur le curriculum, l'apprentissage et l'évaluation.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>Maintenir la production de la série <i>Pratiques éducatives</i> (co-publiée avec l'International Academy of Education) sur des sujets présentant un intérêt pour le mandat et la mission du BIE.</li> </ul> <p><b>Objectif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Au moins un livret publié au format numérique et papier dans la série <i>Pratiques éducatives</i> (en fonction des fonds disponibles).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le leadership intellectuel du BIE est maintenu ;</li> <li>Les compétences techniques du BIE en matière de formation et de services consultatifs sont maintenues ;</li> <li>L'accès à des connaissances de pointe dans les deux domaines d'intérêt du BIE est amélioré, en particulier au sein du Réseau mondial du curriculum.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ressources financières insuffisantes pour soutenir le courtage en connaissances.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmenter le nombre de centres spécialisés dans les sciences de l'apprentissage qui désirent déposer leurs traductions sur les plateformes du BIE ;</li> <li>Augmenter le nombre d'institutions de premier plan qui désirent déposer, sur les plateformes du BIE, leurs travaux de pointe concernant l'avenir du curriculum ;</li> <li>Recenser les institutions qui voudraient se charger de la traduction, de l'impression et de la distribution de la revue <i>Perspectives</i> et d'autres publications dans toutes les langues des Nations Unies.</li> </ul>
<p><b>2. Renforcer la fonction de centre d'information et d'échanges du BIE (conformément à la cible 4.1 de l'ODD 4 et l'Axe d'action 1 point 10)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Maintenir la production d'alertes bihebdomadaires, en mettant l'accent sur le curriculum, l'apprentissage et l'évaluation ; revoir le formatage et la conception ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Continuer d'améliorer la visibilité du BIE et de le faire connaître en tant qu'institution du savoir grâce au partage des ressources dans des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'interface publique Tinds est encore en phase bêta.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Engager un consultant pour reprendre les services d'alerte ;</li> <li>Engager un consultant</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>Continuer la numérisation et le contrôle qualité de la collection des manuels scolaires historiques et des archives historiques du BIE.</li> </ul> <p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Une fois la numérisation et le contrôle qualité terminés, lancer l'interface publique Tind ;</li> <li>21 alertes bihebdomadaires ; 3 condensés et 1 alerte thématique.</li> </ul>	<p>domaines relevant de sa compétence ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer l'accès aux collections spéciales du BIE à des fins de recherche et d'amélioration de la visibilité.</li> </ul>		<p>pour diriger le projet de numérisation ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Engager un consultant junior pour travailler au contrôle qualité.</li> </ul>
<p><b>3. Renforcer la capacité de gestion des connaissances du BIE (conformément à la cible 4.1 de l'ODD 4)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer la plateforme informatique pour conserver et diffuser les connaissances créées et/ou communiquées par le BIE d'une manière plus efficiente et plus efficace (en fonction des fonds disponibles) ;</li> <li>Maintenir le cycle de conférences du savoir (<i>Learning Series</i>) du BIE (séminaires, conférences et ateliers sur des sujets dignes d'intérêt), organisées au Siège du BIE en collaboration avec la Genève internationale (en fonction des fonds disponibles).</li> </ul> <p><b>Objectif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Deux événements du cycle de conférences du savoir organisés pour le BIE et la Genève internationale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'efficacité du BIE en matière de diffusion des connaissances est améliorée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les publications et l'essentiel du contenu du site Web ne sont pas disponibles dans au moins quatre langues de l'UNESCO.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Étudier la possibilité que, pour des travaux de traduction, des fonds soient mis à disposition par les groupes électoraux dont les membres parlent les langues officielles.</li> </ul>



## IV. Développement institutionnel et organisationnel (fonction de renforcement des capacités du BIE comme condition préalable pour parvenir aux Résultats escomptés 1 et 2)

Renforcer la capacité d'exécution du BIE est une condition préalable au rôle d'organisme de renforcement des capacités qu'il entend jouer auprès des États membres et de ses autres clients. C'est pourquoi les capacités du BIE continueront d'être améliorées en 2018. La mise en place des instruments clés des améliorations nécessitera une collaboration avec des partenaires techniques de renommée mondiale, le recrutement des meilleurs experts possible et la poursuite des cycles de conférences du savoir du BIE. Le BIE travaillera aussi tout particulièrement sur son image externe en continuant à fournir des produits et des services de qualité, en offrant une image claire et en pratiquant une communication efficace avec les publics externes, en utilisant avec détermination son pouvoir de mobilisation et en renforçant sa présence sur la scène mondiale.

Activités	Impact escompté	Risques	Atténuation des risques
<p><b>1. Renforcer l'image externe et l'image de marque du BIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir la publication annuelle de <i>IBE In Focus</i> tout en renforçant la voix des clients et des partenaires du BIE et en améliorant les emplacements stratégiques pour ses produits (en fonction des fonds disponibles).</li> </ul> <p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><i>IBE in Focus</i> 2018 publié en format papier et en ligne, et distribué dans des lieux stratégiques.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>Traduire <i>IBE In Focus</i> en français (et si les ressources sont suffisantes, en arabe) et continuer de renforcer son implantation.</li> </ul> <p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><i>IBE In Focus</i> 2017 publié en français.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer la visibilité et jouer un rôle de chef de file intellectuel.</li> </ul> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Quatre discours liminaires dans de grands événements mondiaux ;</li> <li>Rôle important dans deux conférences internationales où le BIE bénéficiera d'une grande visibilité (par ex., tables rondes présidentielles, sessions cruciales) ;</li> <li>Organisation d'un événement de haut niveau sur la prévention de l'extrémisme violent par la promotion des valeurs universelles dans les curricula ;</li> <li>Organisation de deux réunions du GCN;</li> <li><i>IBE In Focus</i> distribué à des partenaires stratégiques et à des parties prenantes ;</li> <li>Deux universités ou institutions académiques prestigieuses ayant signé en tant que partenaires un protocole d'accord à des fins de collaboration.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>Consolider la nouvelle image de marque cohérente du BIE et son nouveau message par tous les canaux de communication ;</li> </ul> <p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Valorisation de la marque étendue aux banques de ressources et aux brochures.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>Accroître et authentifier le travail du BIE par l'approbation d'une tierce partie et réciproquement ;</li> </ul> <p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Approbation de deux tierces parties.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Au niveau mondial, la visibilité du BIE et l'accès à ses travaux ainsi que son image sont fortement améliorés.</li> </ul>		

<p><b>2. Renforcer la communication externe du BIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Appuyer la mise en œuvre de la stratégie de communication visant à améliorer le rôle du BIE en tant que centre d'excellence mondial en matière de curriculum et à partager les activités, les progrès et les résultats ;</li> </ul> <p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre de la stratégie de communication bien avancée.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer les canaux numériques pertinents : site Web, forums, médias sociaux, blogs, courrier électronique et images.</li> </ul> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Site Web restructuré ;</li> <li>Périodicité de la communication avec le GCN fixée à trois mois.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les membres du GCN sont reconnus comme étant prestigieux ;</li> <li>Les rencontres et les engagements avec divers canaux de communication du BIE ont augmenté.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La restructuration du site Web détourne l'attention des activités quotidiennes et se traduit par moins – et non pas plus – de communication à court terme, alors qu'il est crucial pour le BIE de bien communiquer.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire en sorte que le fonctionnement du site Web existant s'améliore durant la période de restructuration pour que les médias sociaux permettent aux usagers d'accéder à du contenu utile pendant toute cette période.</li> </ul>
<p><b>3. Soutenir les efforts en vue de mobiliser les membres du Conseil du BIE pour qu'ils apportent des contributions volontaires qui serviront à renforcer la capacité du BIE à fournir des services</b></p> <p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Signature par tous les membres du Conseil d'un accord pluriannuel portant sur des contributions volontaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation de 30% du niveau actuel des contributions volontaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les membres du Conseil ne proposent pas de fournir des contributions volontaires au BIE.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintenir le dialogue avec les contributeurs potentiels.</li> </ul>
<p><b>4. Soutenir les efforts tendant à inciter les États membres à détacher du personnel qualifié</b></p> <p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Au moins une personne de niveau confirmé détachée de chaque État membre du Conseil.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Détachement d'au moins deux personnes de niveau confirmé pour des domaines pour lesquels le BIE a déjà préparé des mandats.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les États membres continuent de ne pas détacher de personnel auprès du BIE.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Continuer d'essayer</li> </ul>
<p><b>5. Soutenir les efforts visant à accroître et à diversifier les partenaires stratégiques du BIE en mettant l'accent sur :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le secteur privé</li> <li>Les fondations et les organisations philanthropiques</li> <li>Les institutions spécialisées dans des domaines relevant de la compétence du BIE</li> <li>Les universités</li> <li>Les institutions académiques et les instituts de recherche</li> <li>Les réseaux professionnels</li> <li>Les ministères de l'éducation des États membres</li> <li>Les organismes multilatéraux et bilatéraux</li> <li>Les sociétés civiles reconnues par l'UNESCO</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation du nombre de programmes financés par divers partenaires et/ou exécutés en partenariat avec différents acteurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La gestion des réseaux et leur développement deviendront problématiques si les effectifs n'augmentent pas.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les membres du Conseil devraient fournir un expert en curriculum de niveau confirmé pour gérer les réseaux du BIE.</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Siège et les bureaux hors Siège de l'UNESCO</li> <li>• Les instituts et réseaux de l'UNESCO</li> <li>• Les organismes des Nations Unies et autres organisations intergouvernementales</li> </ul> <p><b>Objectif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jusqu'à 5 nouveaux partenariats signés.</li> </ul>			
<p><b>6. Soutenir les efforts en vue d'instaurer des mécanismes de recrutement économes en ressources</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter le nombre de consultants juniors, ainsi que de consultants seniors et de chercheurs boursiers à long terme.</li> </ul>		
<p><b>7. Assurer le suivi du registre institutionnel des risques</b></p>			

## VI. Données budgétaires

## ESTIMATION - CADRE BUDGETAIRE 2 0 18

## COMPTE SPECIAL (USD)

	CF 2017	SOURCES DE FINANCEMENT DES ALLOCATIONS ESTIMEES				
		Allocation UNESCO	NIGERIA	SEYCHELLES	RESERVE S BIE 2017	Budget disponible
<b>I. Activités du Programme</b>						
<b>I-1 Activités sous Résultats Escomptés I</b>	638.496	0	0	0	83.000	721.496
Diplome "Conception et développement du curriculum"					23.000	23.000
Innovation et Leadership en matière de Curriculum et d'Apprentissage				0	60.000	60.000
Assistance technique aux Etats Membres pour la conception et le développement du Curriculum	118.496	0	0	0	0	118.496
Renforcer les systèmes éducatifs des EM afin de fournir une éducation de qualité et des opportunités d'apprentissage efficaces	520.000	0	0	0	0	520.000
<b>I-2 Activités sous Résultats Escomptés II</b>	557.000	0	0	0	0	557.000
Recherche et Publications	15.000					15.000
Gestion de connaissance	80.000	0	0	0	0	80.000
Développement du site web & Communication	42.000	0	0	0	0	42.000
Projet "Livres de texte"	130.000	0	0	0	0	130.000
Projet "Archives historiques"	290.000	0	0	0	0	290.000
<b>Total Activités du Programme (I)</b>	<b>1.195.496</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>83.000</b>	<b>1.278.496</b>
<b>II. Organe Direction, Administration Générale et Développement Institutionnel</b>						
Conseil et Bureau du Conseil du BIE	0	0	0	0	40.000	40.000
Frais généraux de fonctionnement	0	60.000	0	0	340.000	400.000
Bureau de la Direction	25.000	0	0	0	122.000	147.000
<b>Total Organe Direction, Adm. Gén et Dév Institutionnel (II)</b>	<b>25.000</b>	<b>60.000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>502.000</b>	<b>587.000</b>
<b>TOTAL (I) + (II)</b>	<b>1.220.496</b>	<b>60.000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>585.000</b>	<b>1.865.496</b>
<b>III. Coût du personnel (III)</b>	<b>0</b>	<b>1.964.050</b>	<b>88.496</b>	<b>88.496</b>	<b>0</b>	<b>2.141.042</b>
Coût du personnel (Postes établis )		1.964.050	88.496	88.496		2.141.042
<b>TOTAL ESTIME DES RESSOURCES 2018</b>	<b>1.220.496</b>	<b>2.024.050</b>	<b>100.000</b>	<b>100.000</b>	<b>630.600</b>	<b>4.075.146</b>
<b>TOTAL BUDGET ALLOUE 2018 (I+II+III)</b>	<b>1.220.496</b>	<b>2.024.050</b>	<b>88.496</b>	<b>88.496</b>	<b>585.000</b>	<b>4.006.538</b>
RESERVES ESTIMEES FIN 2018	0	0	11.504	11.504	45.600	68.608

## Annexe 1 ODD 4 et cibles

### ODD 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- Cible 4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile
- Cible 4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire
- Cible 4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable
- Cible 4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat
- Cible 4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle
- Cible 4.6 D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter
- Cible 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable
- Cible 4.a Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous
- Cible 4.b D'ici à 2020, augmenter considérablement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, aux petits États insulaires en développement et aux pays d'Afrique, pour financer le suivi d'études supérieures, y compris la formation professionnelle, les cursus informatiques, techniques et scientifiques et les études d'ingénieur, dans des pays développés et d'autres pays en développement
- Cible 4.c D'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.